

N°204 - novembre 2010 - 3 euros

DOSSIER MOUVEMENT SOCIAL

LES RETRAITES : ENJEUX ET RÉSISTANCES

UNE REPRESSION EXEMPLAIRE A SAINT-NAZAIRE

BLOCAGE, SABOTAGE, GRÈVE SAUVAGE...
OCCUPATION, DESTRUCTION, SEQUESTRATION.
LUTTONS ARMÉS DE TOUTE NOTRE RAGE

PAYS-BASQUE : TRÊVE DE L'ETA

LA CHINE EN AFRIQUE ?

MADAGASCAR : LA REBELLE

Comment fonctionne Courant Alternatif ?

Un week-end par mois, une **Commission-Journal** (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une réunion où sont prises des décisions concernant les activités de l'OCL. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.); et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à **OCL/Égrégore – BP 1213 – 51058 Reims cedex, afin de pouvoir vous y rendre.**

COMMENT CONTACTER l' Organisation Communiste Libertaire ?

ALSACE
oclstrasbourg@gmail.com

BRETAGNE
Clé des Champs
(ne pas mentionner OCL)
B.P. 20912, 44009 *Nantes* cedex 1
oclnantes@free.fr
ocl.st-nazaire@orange.fr

BOURGOGNE
oclsens@yahoo.fr

CENTRE
Ecrire au Journal

ÎLE DE FRANCE
oclidf@gmail.com

LIMOUSIN
ocl.limoges@voila.fr

MIDI-PYRÉNÉES
OCL c/o Canal Sud
40, rue Alfred Duméril
31400 *Toulouse*
ocloc@sfr.fr

NORD
OCLB c/o La Mouette Enragée,
B.P. 403
62206 *Boulogne s/mer* cedex

CHAMPAGNE-ARDENNES
OCL c/o Égrégore, B.P. 1213
51058 *Reims* cedex
lechatnoir@club-internet.fr

NORMANDIE
CRAS, B.P. 5164
14075 *Caen* cedex
ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE
Acratie, BP 23, 64130 *Mauléon*
ocl-eh@orange.fr

POITOU
OCL-Poitou@orange.fr

RHONE-ALPES
« Courant Alternatif »
c/o Maison de l'Écologie,
4 rue Bodin 69001 *Lyon*
ocl-lyon@laposte.net
ocl-valence@hotmail.fr

SUD-EST
La Galère, BP 74217,
06131 *Grasse* cedex

Écrire au journal pour : Figeac

OCL c/o Egregore
BP 1213 – 51058 Reims cedex
Courriel : oclibertaire@hotmail.com

pour S'ABONNER à C.A.

Abonnement 1 an (10 numéros + 2 hors série)
30,00 euros

Sans les numéros spéciaux ... ... 25 euros
Tarif réduit ... ...18 euros
(pour toutes sortes de fauché-e-s)
Abonnement de soutien ... ...plus de 30 euros
Abonnement à l'essai (3 n^{os}) ... ... 5 euros

Gratuit : 1 numéro sur demande

En nombre pour la diffusion :

2 ex.	45	euros
3 ex.	65	euros
5 ex.	100	euros
10 ex.	180	euros

Chèques à l'ordre de « La Galère »
OCL/Égrégore, B.P. 1213 – 51058 Reims cedex

Site web :
http://oclibertaire.free.fr

Sommaire

Ce numéro a été préparé à Caen
La commission journal de **novembre** aura lieu à **Strasbourg**

Courant Alternatif
NOVEMBRE 2010
Com. par. : 0610G86750
Mensuel
Communiste Libertaire
Correspondance :
OCL/Égrégore
BP 1213, 51058 Reims cedex

Pour les seules obligations légales :
Dir. publication :
Nathalie Federico
Imprimerie :
Graphéco, Le Mans
Imprimé sur papier recyclé



Dans les fondements de la CGT s'est forgée l'arme de la grève générale. Pour les Anarcho-syndicalistes- révolutionnaires, c'était l'outil central dans leur stratégie expropriatrice du Capital. Elle était inhérente au combat de classe mené alors. Les patrons la craignant, la répression était à la mesure.

Cette idée de grève générale, de blocage de l'économie, est toujours crainte par le patronat et le capital. Mais Aujourd'hui, elle angoisse et tracasse aussi nos confédérations syndicales lorsque les étincelles (sociales) risquent d'embraser la plaine, comme dirait Lénine. Nous ne sommes donc pas étonné que le commandeur de la CGT - B. Thibault- et ses comparses, n'y voient qu'irresponsabilité par les temps qui courent.

Si le mot d'ordre de «grève générale» scandé, lors de manifestations stériles des mois précédents semblait incantatoire, il s'est répandu dans de nombreux esprits comme une nécessité contre ces journées de grève sans suite et inefficaces, pour répondre à l'ensemble des attaques du gouvernement dont celle contre NOS retraites.

La nouvelle crise qui vient d'agiter le capital avec ses soubresauts a obligé le gouvernement, sous pression du patronat, à accélérer la rigueur. C'est pour cela que N. Sarkozy a rompu le dialogue social avec ses partenaires syndicaux, lui préférant la voie législative.

Lâchés par l'intransigeance du président, poussés par l'ampleur des manifestations, des mécontentements qui dépassaient largement le cadre des retraites, les patrons syndicaux n'avaient plus comme seule marge de manœuvre que de freiner.

Comment enrayer la dynamique qui s'affirme dans la rue et ce désir de justice sociale, sans trop laisser de plumes (surtout dans les fonctions publiques : leurs prés carrés électoraux) ni être désavoué par leurs adhérentEs et militantEs ? Ainsi F. Chérèque le plus modéré, habituellement prêt à tout négocier sur le dos des travailleurs/euses, s'est vu obligé de hausser le ton et contraint de durcir ses initiatives d'action. B Thibault à la CGT, a dû prendre en compte l'ampleur de la grogne, dans ses structures acquises à l'idée de grèves reconductibles. Nombre de syndicats de base, appuyés par de puissantes fédérations, sont insatisfaits de l'attentisme de leur direction.

Les leaders syndicaux mesurent l'ampleur de la colère et les insatisfactions causées chez les salariéEs et dans la population par toutes les attaques menées par le gouvernement depuis son arrivée au pouvoir. Mais, ils ont aussi à défendre leurs intérêts, nécessaires à leur survie : reconnaissance de partenariat social, moyens financiers et décharges de postes… octroyés par l'état. Ces intérêts «de caste», sont liés à ceux de la bourgeoisie au pouvoir. C'est pourquoi les confédérations «Françaises et responsables» ne permettront pas à un quelconque mouvement social d'entamer une crise institutionnelle. D'autant plus qu'ils sont liés à la logique de gestion du capital européen via la CES (Confédération Européenne des Syndicats).

Les salariéEs les plus combatifs passent outre l'attentisme de l'intersyndicale. L'idée de grève générale, votée dans de nombreuses Assemblées générales se traduit en grève reconductible. Enracinée à certains endroits (raffineries), elle est diversement reprise dans d'autres lieux de conflits. Des solidarités se nouent rapidement. Du 9 au 12 Octobre, une dynamique de lutte se répand. Elle est renforcée par les lycéenNEs puis étudiantEs, qui étendent ainsi le champ de la contestation sociale, et modifie le rapport de force en faveur du retrait du projet Sarkozy. Ce renfort inquiète autant le pouvoir que les organisations syndicales. La lutte et la victoire, en 2006, contre le CPE reste vivace dans les esprits.

Pour seule réponse, le pouvoir déploie ses forces de répression. Répression administrative intimée par le ministère et appliquée par proviseurs. Répression policière musclée contre les blocages de lycées, comme à Montreuil…Répression judiciaire contre les grévistes des raffineries «réquisitionnés», pour raison d'état, avec menace de 5 ans de prison pour désobéissance. Répression exemplaire contre les «casseurs», qui au tribunal se révèlent être des salariéEs, chômeurs/euses, étudiantEs ou lycéens/ennes en colère, accuséEs le plus souvent uniquement sur les témoignages des policiers. Depuis Octobre 2010, on compte au moins 2300 interpellations dans toute la France.

A ce jour, le projet de réforme des retraites, a été adopté et n'attend plus que la promulgation du président de la République pour être loi. Enfin une issue pour les réformistes de l'intersyndicale. Aujourd'hui la situation n'est plus la même, a aussitôt fait savoir la CGC suivie de près par la CFTC et l'UNSA. Question de temps pour la CFDT et besoin de quelques précautions pour le leader de la CGT. Pour tous, force est donnée à la loi votée, à la république, à la démocratie. D'autant qu'à ses propos syndicaux, ne manqueront pas de faire écho, ceux des gauches politique engagés vers 2012…la revanche par les urnes en quelque sorte.

Si un mouvement d'ampleur s'est engagé dans la rue, les grèves reconductibles malgré la popularité rencontrée, ne se sont pas généralisées, comme nous l'aurions souhaité. Si démobilisation il y a, après l'intersyndicale du 4 Novembre, et le retour de vacances des lycéens/ennes, nous ne désarmerons pas pour autant. Ce ne sera qu'un repli pour ceux et celles qui ont participé collectivement aux assemblées générales, aux blocages et autres actions communes et solidaires. Un repli, certes, plein d'amertume mais vivant, gorgé d'énergie ; où la force des liens inter générationnels et inter catégoriels tissés, marqueront fortement l'ensemble des acteurs et actrices de ce conflit. Optimiste parce que chacunE avec sa propre histoire, a pu trouver des solidarités, malgré les divergences et le cloisonnement des boutiques syndicales. La joie d'être et d'avoir fait ensemble, reste intacte. L'enjeu de notre repli momentané, est de préparer les autres résistances qui s'annoncent, ou d'accepter leur démobilisation pour réintégrer, aigriEs et résignéEs leur ordre social.

CAEN le …28 10 2010.

Notes sur la période inachevée.

Les journées de grève du 7 septembre au 19 octobre, ont démontré avec force l'impopularité et le rejet de la politique de N. Sarkozy, de la droite et du patronat. Ce rejet de la réforme des retraites induit aussi fortement les autres attaques anti-sociales portées par ce gouvernement contre les travailleurs : emplois, salaires, casse des services publics…
Au fil des ces différentes mobilisations massives, le slogan repris par nombre de manifestants « aujourd'hui dans la rue, demain on continue » traduisait déjà l'insatisfaction pour certain(e)s et ou la frustration pour tous, des limites imposées par les confédérations syndicales pour mettre à bas ce gouvernement ; pour stopper ces mesures impopulaires.
Le fait de voir l'intersyndicale reporter la mobilisation suivante quinze jours plus tard soit le 23 a permis au gouvernement d'achever le parcours parlementaire de son projet de loi.



UNITE, Unité ?

Dès le début des mobilisations contre le projet de loi Woerth, l'intersyndicale au nom de l'*unité* freinait toute contestation dans et hors de ses rangs. Consensus et unité entre défenseurs du dialogue social, entre partenaires sociaux responsables : CGT, CFDT, FSU, UNSA, CFTC, et CGC. Pour ces organisations, il n'était pas question de demander un retrait du projet. De tout temps, leurs demandes étaient de négocier certains de ses aspects avec le gouvernement. Ceux-ci voulaient négocier dans le cadre des besoins du capitalisme en discutant certaines exigences du MEDEF. Atténuer les conséquences du choc du «travailler plus pour gagner moins» parmi les salariés. Abattre mais «de mort lente» le régime des retraites par solidarité, mis en place par le conseil national de la résistance. Pour y substituer le régime individualiste de retraites par capitalisation, cher aux fonds de pension et à ses actionnaires, dont l'un des représentants en France n'est autre que le frère de notre bling bling président : Guillaume Sarkozy.

Via le gouvernement, le patronat avec des arguments fallacieux (vieillissement de la population, faillite et déficits des caisses …), s'accaparera ainsi gratuitement pour le compte de groupes privés d'assurances et de mutuelles, les milliards de la cagnotte des retraites publiques. Il imposera ainsi le marché des retraites complémentaires. Projet qui se traduira par la baisse du niveau des prestations retraites et précipitera encore plus de salariés dans la misère.

Aidés par les médias écrits, visuels et audio, qui voici peu encore nous bombardaient constamment sur la nécessité et les bienfaits de la réforme à grands renforts de consultants, chiffres et autres statistiques, les leaders de l'intersyndicale, accompagnaient et ponctuaient leur concertation et autre dialogue social avec le gouvernement, sur le projet des retraites par ces journées d'action bien orchestrées, mais sans liens et sans lendemain. Manifestation tous les deux mois, où les slogans sur la grève générale paraissaient incantatoires car trop minoritaires et trop clairsemés dans les cortèges.

Notons que cette dynamique de journées d'action sans suite, avaient pour maîtres d'œuvre, dans l'intersyndicale, nos deux duettistes : B. Thibault et F. Chérèque.

Ces périodes attentistes nourrissaient aussi la rage que forgent parfois les frustrations. Subir sans pouvoir réagir, subir alors que nous pourrions «tout» collectivement. Pourtant, à chaque appel nous redescendions plus nombreux dans la rue. Les coups portés par ce président et le patronat devenaient insupportables. Les cadeaux faits aux banques et aux nantis inadmissibles. Les attaques anti-sociales intolérables.

Pour FO et Solidaires la seule revendication était le retrait pur et simple du projet. Il n'y avait rien à négocier.

Posture, le positionnement de FO dans l'intersyndicale. Il ne rejoint nullement ni sur le fond ni sur la forme celui de Solidaires. Le syndicat de JC. Mailly a boycotté les premiers rendez-vous de l'intersyndicale et ses appels aux mobilisations pour s'y joindre plus tard. Il demande le retrait total du projet de loi mais avec «son» préalable de grève générale de 24 heures. Cet avertissement, dit-il, devrait être le coup de semonce qui fera reculer N. Sarkozy. Ce n'est qu'après que pourrait être discuté la reconduction des grèves. Posture radicale car FO est en incertitude d'existence syndicale future, depuis le «Yalta» de Mai 2008. Quand, le MEDEF, la CGT et la CFDT se sont mis d'accord pour kidnapper par une nouvelle loi, la représentativité syndicale à leur profit. Vu le passé de cette organisation, sa radicalisation (même animée par les courants trotskistes qui la composent) prête à sourire.

Solidaires qui ne signera pas les deux derniers communiqués de l'intersyndicale n'a pas le passif de FO. Sa revendication du retrait immédiat du projet de loi trouve de suite écho non seulement dans les différents SUD mais aussi dans les autres structures syndicales : CGT, FSU et autres.

La stratégie réformiste mise à mal

Cette stratégie attentiste des patrons syndicaux, allait être contrecarrée par plusieurs événements.

Les contre coups de la crise obligent le gouvernement sous la pression du patronat à accélérer ses réformes et coupes bud-

gétaires. La rigueur, sans le dire. N. Sarkozy qui se voulait le chantre de la démocratie sociale, rompt avec ses partenaires sociaux et préfère légiférer unilatéralement. Il plante ses deux duettistes privilégiés pour la démarche parlementaire plus expéditive.

Les vacances d'été souvent propices au calme social, sont rythmées par les affaires. Les injustices sociales deviennent trop criantes. Les travailleurs devront serrer leur ceinture, tandis qu'au sommet, au gouvernement, les petits arrangements entre amis vont bon train. Des milliers d'euros qui partent en fumée par les cigares d'un ministre, d'autres versés pour une pseudo étude sur les méfaits de la mondialisation à une ministre qui alimente la caisse de son parti croupion de gouvernement. Et surtout, le ministre chargé de négocier les retraites, chargé de nous faire avaler les nécessaires et justes mesures d'austérité est pris la main dans le sac d'embrouilles entre copains et coquins. Le ministre E. Woerth défraie les chroniques, ment et s'englue dans l'affaire : Woerth-Bettancourt.

Les contre feux allumés par l'Elysée pour faire oublier ce climat et sa puanteur politique n'y changeront rien. Derniers boucs émissaires de circonstance, la chasse aux ROM ne sera pas payée de retour même dans l'électorat de la droite modérée. Bien pire les agissements du gouvernement provoquent de dures réactions hors de France : Union Européenne, Vatican…

Dans ce climat politique nauséeux, l'argumentaire du gouvernement sur le projet de loi sur les retraites se répète, s'essouffle sans plus convaincre. L'opinion reste majoritairement contre.

Elle n'est plus façonnée par les médias officiels même s'ils restent omniprésents et persistent sur le sujet. La contre information disséquant la propagande gouvernementale a réussi à se propager via le net, les multiples sites et autres réseaux militants, ainsi que sur les lieux de travail par les militants syndicaux. Loin de démobiliser, le temps estival a permis de préparer la rentrée sociale.

Une rentrée sociale au rendez-vous

La journée du 7, puis celle du 23 septembre à l'appel de l'intersyndicale réuniront plusieurs millions de salariés dans les rues. Autant voire plus, que la dernière manifestation du 23 Juin, la veille des vacances.

Après avoir été planté par Sarkozy qui campe sur ses positions, les leaders de la CGT et de la CFDT sont coincés par l'ampleur des mobilisations. Ils se retrouvent piégés dans leur propre dynamique attentiste. Ils voient ainsi leurs marges de manœuvre se réduire pour enterrer trop brutalement ce mouvement de protestation. Des débordements par les grèves locales reconductibles les inquiètent.

Le soutien apporté par la gauche institutionnelle sur le terrain législatif ou sénatorial n'a que peu d'écho dans ce mouvement de protestation qui s'installe pour durer. De même que les sirènes électorales, qui veulent canaliser la révolte d'aujourd'hui, vers les urnes de 2012, a peu d'emprise sur les travailleurs qui se retrouvent dans les assemblées générales de lutte.

Une rentrée pleine de promesse, après ces mois de ballades syndicales, d'évitement face au pouvoir, renforcée par les lycéens et les étudiants qui s'engagent à leur tour contre le projet de loi. Ils élargissent le champ de la solidarité sociale et renforce le rapport de force dans les lieux de lutte, préparant l'affrontement central contre le pouvoir.

Fracture et grève générale

La stratégie défaitiste impliquée par les bureaucraties syndicales n'a pas réussi à endiguer les mécontentements, puis la colère de ceux et celles qui subissent au quotidien, dans leur travail et dans leur vie, la politique antisociale. Si dans l'intersyndicale, Solidaires et FO, partisans du retrait pur et simple de la loi, n'avaient que peu de poids pour infléchir la ligne d'inertie de l'intersyndicale, à la base la colère contre cet attentisme nourrissait les débats au point que la fracture entre les bureaucraties et travailleurs/euses en lutte traversera toutes les confédérations. Sentant grandir cette insatisfaction et le sentiment de frustration, le plus modéré, le plus conciliant et responsable, F. Chérèque lui-même dû durcir le ton, avec des appels à manifester le week-end. Ce qui conduit à cette série de manifestations rapprochées, le 29 septembre, aussitôt suivie du samedi du 2 octobre, privant du même coup les partisans de la grève reconductible, d'une dynamique.

L'idée de grève générale deviendra une nécessité pour un plus grand nombre de salariés syndiqués ou non.

« L'appel de syndicalistes à la grève générale » a rencontré aussitôt un accueil favorable, dans toutes les structures syndicales même CFDT ou CFTC, mais aussi dans les structures non institutionnelles : CNT, STC (syndicat des travailleurs corses)… Cet appel accentue la défiance contre l'attentisme imposé par l'intersyndicale. Il marque une volonté de dépasser l'isolement boutiquier où nous enfermaient les leaders syndicaux.

C'est cette exigence qui sera traduite dans les faits, après la manifestation du 12 octobre, par l'apparition d'assemblées générales de salariés appelant à des grèves reconductibles, des actions de blocage et autres lieux de solidarité. De plus les manifestants étaient toujours aussi nombreux dans les cortèges du 12 et du 19 octobre Il va de soi que cette démarche, ce désir de lutte frontale, vers la grève générale, avec le blocage de l'économie, ne pouvait qu'être désavouée par Thibault-Chérèque et autres comparses. Dès le 23 septembre, B Thibault affirmait «Ce serait irresponsable » de lancer un mot d'ordre de grève reconductible. Les entreprises où les salariés y sont prêts restent « très très minoritaires ». Tandis qu'à la CFDT on fermait la porte à une telle perspective. «Cela pourrait conduire à un divorce avec une partie des salariés décrédibilisant le mouvement ».

Laissons le pessimisme pour des jours meilleurs

Le pouvoir se veut inflexible, au désespoir des patrons syndicaux. A grand renfort de media, il mise sur la désinformation, la lassitude et le pourrissement du conflit, sur la période de vacances. Notons qu'à ce jour, les médias ont délaissé l'explication de texte pro gouvernementale, pour entamer brièvement une polémique sur le nombre de manifestants dans les rues, avant de vendre du «casseur».

N. Sarkozy espère l'assentiment des leaders syndicaux, à l'esprit républicain et respectueux de la démocratie. Arguments déjà avancés par certains d'entre eux, pour sortir de l'impasse où ils sont. Si la CGC avait déjà fait connaître sa décision dans ce sens, l'UNSA, et la CFTC lui emboîteront bientôt le pas. A la CFDT, les souvenirs sont vifs depuis la signature de l'accord de 2003, qui avait eu pour conséquence le départ massif de militants. Mais faisons confiance à F. Chérèque pour faire passer le message démocratique. En dernier, il ne lui restera plus à B. Thibault qu'à sonner le gong final. Il faut savoir terminer une grève.

Ils auront le soutien des médias, qui leur feront écho. 2012, pour une revanche par les urnes. Ils nous trouveront bien quelques sondages à commenter sur le sens civique des français, à respecter la loi de la République. Certes, ces débordements de grèves reconductibles, de blocages, de solidarités, restent pour la plupart, dans une démarche syndicale de lutte, hormis dans le mouvement lycéen-étudiant, ou quelques rares assemblées de ville. Ils ne semblent pas non plus avoir pris l'essor désiré.

Nous savons bien que d'une façon ou d'une autre, les confédérations syndicales ont hâte d'arrêter ce mouvement qu'elles n'ont jamais désiré mais freiné le plus possible.

A ce jour, notre colère et notre révolte restent entières.

Leurs intérêts se dressent contre les nôtres. A nous de leur rendre difficile, la sale tâche de nous faire réintégrer leur ordre social.

MZ 23/10/2010 Caen

Répression à Lyon

Dans la région lyonnaise, la mobilisation semble être partie un peu en retard, mais a atteint une forte intensité notamment grâce à la jeunesse lycéenne.



Le succès de la manif du 12/10

Un succès qui semble avoir été un déclencheur. Le 13 la raffinerie de Feyzin se met en grève, suivant ainsi un certain nombre d'entreprises de la région. Le jeudi 14, les lycéens entrent dans la danse : plusieurs milliers de lycéens et lycéennes manifesteront chaque jour dans les rues de Lyon. Dès ce jour, il y aura des vitrines brisées et des voitures renversées ou abîmées, signes de la radicalité d'une jeunesse qui ne sait plus comment se faire entendre. Mais la répression policière et judiciaire sera également très forte. Le lundi 18, de nombreuses arrestations ont lieu contre des jeunes, et de façon souvent brutale : un enfant de 13 ans sera ainsi arrêté très violemment et restera 2 jours en garde à vue avant de voir un juge pour enfant ! La mobilisation monte d'un cran le lendemain, et dès le matin la police fait la chasse aux cortèges lycéens qui déambulent dans la ville : charges de CRS, tirs de flash-ball, etc. En centre-ville, certains renversent des bagnoles et crament des poubelles alors que la majeure partie se replie pour manifester avec le cortège syndical, bloqué et gazé par les CRS qui finalement nous laissent partir en direction de la place Bellecour (au centre de la presque île de Lyon). A l'arrivée sur cette place, nouvelle attaque de la flicaille contre les lycéens. Après, (en réponse ?) une rue commerçante riche se fait saccager. Très peu de salariés resteront sur la place pour l'après-midi, qui verra une succession d'attaques des flics et de riposte des lycéens, avec pas mal de casse dans les rues commerçantes. Il est clair que pour une partie de la jeunesse il y a une revanche à prendre contre les flics qui pourrissent nos vies au quotidien ! On verra aussi arriver un camion blindé du GIPN ; «pour intimider» diront les cagoulés aux quelques personnes qui iront leur parler malgré les fusils à pompe ostensiblement sortis. Enfin, un hélicoptère de la gendarmerie survole la place pour assister la flicaille qui ne sait trop où donner de la tête (et de la matraque). Le bilan de la journée est lourd : 74 interpellations, 8 blessés chez les manifestants donc certains assez méchamment (flash-ball ou coup de tonfa dans la tête, etc).

«Lyon la bourgeoise» sera bien protégée...

Il est décidé dans les hautes sphères d'appeler des renforts pour faire passer le nombre d'uniformes de 500 à 800. Le mercredi 20, moins de monde. En fin de manif, un pont est bloqué avec environ 200 personnes dessus qui seront toutes contrôlées, fouillées et photographiées avant de sortir. Le même jour, un blocage du dépôt de la banque de France de Lyon est mis en place, empêchant donc les fourgons blindés d'approvisionner la ville en pognon frais. Il tiendra jusqu'au week-end. Puis le mouvement lycéen repart très fort le jeudi 21, où des manifs lycéennes ont lieu en centre-ville le matin. L'après-midi des centaines de personnes se retrouvent enfermées sur la place Bellecour par les flics et les gendarmes. Ils repoussent à coup de tonfas, grenades et lacrymos toutes les tentatives de briser l'encerclement. Leur but est de «garder les casseurs» jusqu'à la fin de la journée pour les embarquer tous. La place devient alors une prison à ciel ouvert, où les manifestants présents feront plus de 6h de «garde à vue» en plein air en étant régulièrement gazés et chargés. Au final la détermination à ne pas laisser tomber les enfermés ne fera pas le poids face aux CRS, GM, BAC, GIPN et à l'hélico. Les prisonniers de Bellecour, fatigués, parfois en grande détresse -les ambulances étaient interdites d'entrée sur la place !- sont alors autorisés à sortir mais en passant par des filtres policiers. Une centaine de personnes sont ainsi mises dans des bus et emmenées au poste [1]. Au final, la police déclarera avoir contrôlé 620 personnes ce jour-là et embarqué 92 pour «absence de papiers».

Le vendredi, la mobilisation lycéenne est moindre. Mais la nouveauté, c'est une manifestation d'une centaine de fachos en centre-ville. Dans l'après-midi, ils se dirigent vers la gare, apparemment pour attaquer les piquets de grève. Ils sont bloqués et contrôlés par les flics. Au final presque tous seront arrêtés. En fin de journée, neuf antifa souhaitant défendre le piquet de grève se feront aussi arrêter. Dans le lot, trois d'entre eux sont accusés de porter des «armes», comprendre une boucle de ceinture et des bouts de bois ! Ils passeront en procès en novembre après avoir évité de justesse la préventive.

[1] Un site d'infos alternatives lyonnais, Rebellyon, met en ligne un maximum de témoignages sur la prison à ciel ouvert : http://rebellyon.info/Temoignages-sur-la-prison.html



en deuxième plan une banderole de la CNT

Des visages parlent

Le mouvement social en cours diffère largement de celui de 2003, qui avait vu le secteur de l'éducation en pointe, ou même de ceux de décembre 2005 et novembre 2007, quand les cheminots étaient sur le pont. Traditionnellement, la volonté de construire un mouvement social à travers « l'interprofessionnel » (AG, manifestations et actions) s'ancre dans chaque secteur.

Ici, c'est à partir du contexte extérieur (les coup de mentons provocateurs des politicards, le projet de réforme des retraites) que les secteurs sont partis de manière minoritaire dans la grève continue. La nouveauté était de prendre le pari de s'engager pour retrouver les autres et ainsi de pouvoir faire masse. C'est à partir du 12 octobre que cette stratégie a été payante. Là le mouvement a changé de nature. Avant il n'y avait que les journées d'action : le 27 mai, le 24 juin, le 7 septembre, le 23 septembre. Mais contrairement à toutes attentes, des millions de personnes répondaient présent à chaque fois et ce, malgré la grande pause de l'été.

Le 12 octobre a confirmé que partir en « grève reconductible » était possible et avait du sens même en minorité. A partir de ce moment le mouvement a changé de nature pour passer à la grève durable. L'entrée en piste de la jeunesse a aussi fait passer un cap avec le blocage des lycées, voire de certains collèges. C'est sans doute l'expérience accumulée au cours de ces dernières années qui a permis les rencontres interprofessionnelles presque « immédiates » après cette mi-octobre. Bien sûr, elles ne sont pas encore assez approfondies pour espérer battre le gouvernement : il est désormais nécessaire de faire le chemin à rebours. Maintenir ce qui existe de meilleur dans les jonctions interprofessionnelles, mais revenir à chaque secteur pour ancrer davantage le mouvement dans la grève. C'est le pari qu'il s'agit de faire dans le mois à venir.

Comme dans tout mouvement social d'ampleur et d'une certaine intensité les assemblées générales renaissent de leur cendres : à chaque fois en pareil cas, elles cessent d'être des assemblées du type loi 1901, syndic de copropriété ou du type conseil d'administration. Elles veulent être souveraines. Mais pour l'instant elles ne font que traverser les organisations syndicales sans pouvoir faire malgré elles. Il faut même dire que certains syndicats locaux sont à l'initiative. Ils le sont parce que la grève ne s'est pas encore partout véritablement ancrée contrairement à ce que l'on aurait pu espérer à la mi-octobre. Dans ces assemblées, la perspective de décider malgré, ou même sans les partis politiques est encore plus lointaine. Mais là encore, la multiplicité de la renaissance des AG rend ce jugement sans doute partiel.

La jeunesse est particulièrement crainte par le pouvoir. Le mouvement contre le CPE en 2006 a laissé des séquelles pour lui ; par contre, il a crée des réflexes qui fonctionnent encore aujourd'hui pour nous. L'usage du mot « casseur » et les flammes spectaculaires qui lui servent de toile de fond sont là pour séparer les manifestants. On connaît la ritournelle au moins depuis le mouvement anti-CIP de mars 1994. Le pouvoir joue là sur du velours puisque certains sont enclins à reprendre cette arme à leur compte pour leur petit calcul boutiquier. Ils apparaîtront pour ce qu'ils sont si le mouvement devait prendre davantage de gravité. Sans compter que la fracture politique qui était apparue après la Toussaint 2005 entre la jeunesse plus ou moins politisée et jeunes de banlieue reste toujours effective. Mais les enseignants qui, face aux brutalités policières, viennent discuter avec leurs élèves bloqueurs en dehors des enceintes scolaires, montrent le courage nécessaire à avoir pour sortir de la séparation. C'est cette attitude qui serait à généraliser. C'est aux intéressés de trouver le terrain où les visages pourraient se parler sans médiateurs.

Manifestement, le pouvoir a aussi appris si l'on considère la souplesse offensive des dispositifs policiers lors des manifestations. Au-delà de la manifestation officielle, les marges de manoeuvres restent de plus en plus étroites pour ceux qui sont déterminés. Dans l'offensive policière, trois éléments se combinent dorénavant :

- les cordons classiques de CRS avec casques, boucliers et matraques, gazeuses.
- les bandes enragées de flics en civil qui n'hésitent pas à filmer en pleine manifestation et à jouer les manifestants. Ils sortent leur nerf de bœuf lorsqu'ils exfiltrent un manifestant trop énervé en n'hésitant pas à faire usage de violence.
- La base matérielle militariste des camions avec grilles, canons à eau, etc. L'emploi qui en est fait n'est plus statique mais permet de s'intégrer dynamiquement avec les deux précédents éléments pour harceler les manifestants dans une sorte de *guérilla inversée*.

Il ne s'agit pas d'un Etat d'exception qui ferait face à une urgence et suspendrait le droit : c'est le nouveau mode de gestion des colères dans le champ social. Dissuader le manifestant de se considérer tel, le soumettre au flux quotidien de marchandises dans des espaces aseptisés, tel semble être la signification de pareils dispositifs. La juridiction bourgeoise joue la même musique en contrepoint. Même le manifestant qui ne fait que poursuivre de deux pas une manifestation au-delà de la limite autorisée risque désormais de se faire embarquer. Quitte à ce qu'il soit relâché quelques heures plus tard après un simple contrôle d'identité. Intimider tout azimut devient l'objectif. Il ne s'agit pourtant pas de la mort de la démocratie comme le sous-entend la mise en scène médiatique de Grandpuits à propos du droit de grève. C'est plutôt une modalité d'existence pour les démocraties contemporaines.

Le débat sur ce que nous voulons, sur ce que nous pouvons dans le moment présent, doit se poursuivre en prenant la mesure des armes de l'ennemi.

Zoé Bal



Les retraites : une charge ou un fromage?

Au moment où nous vivons un conflit social massif et important sur ce sujet, il est peut-être utile de rappeler quelques notions de base et de se poser la question de l'enjeu économique des retraites pour le système.



La retraite, un problème démographique ?

Tordons d'abord le cou à une idée reçue toujours très prégnante : les retraites deviendraient un coût trop lourd à cause du vieillissement de la population. Actuellement, 54% de la population a entre 20 et 59 ans, en 2050 ce serait entre 45 et 47% suivant des prévisions fortement sujettes à caution.

Cette question est agitée depuis maintenant plus de 20 ans, et a servi à légitimer les nombreuses réformes successives de la retraite. Mais d'après le gouvernement, ce problème a été réglé en...2003, lors d'une précédente réforme conduite par un dénommé Fillon, qui était soi-disant la réponse définitive à cette question. Or la démographie ne change pas en 7 ans, ni même en 10. C'est sur une génération que ça se joue. En outre, il y a bien eu un léger changement en France depuis cette date : la natalité a repris en 2000 en France, les experts avaient alors prévu que ce n'était que provisoire, et comme d'habitude ils se sont trompés. La natalité en France reste plus élevée que dans la quasi-totalité des autres pays européens. Il serait aimable que les medias s'en souviennent à chaque fois qu'ils nous agitent que les autres pays européens ont déjà retardé leur départ à la retraite.

Cet argument fait partie de ces évidences trompeuses faciles à agiter pour impressionner les foules. Aux lendemains de la 2ème guerre mondiale, il y avait environ 10 fois plus d'agriculteurs en France qu'aujourd'hui, et la production était tout juste suffisante pour nourrir la population. A l'évidence, nous aurions dû être terrassés par la famine depuis bien longtemps. Se fixer sur la démographie, c'est oublier que nous vivons dans un système qui ne peut survivre que si la productivité augmente (avec tous les dégâts sociaux et environnementaux que nous dénonçons). La question n'est donc pas : combien d'inactifs pour combien d'actifs, mais comment doit-on partager les richesses produites entre actifs et inactifs? Et là-dessus, il y aurait quand même une autre évidence à rappeler : à moins qu'on ne décide de tuer tous les vieux, soit cette richesse est partagée sous forme de cotisations retraites, soit ils seront à la charge de leur famille, à qui il n'est pas certain que ça revienne moins cher que des cotisations retraites.... Les seules générations futures pour qui une réforme serait avantageuse sont les orphelins pourvus d'une descendance nombreuse...

Surtout, cet argument fait l'impasse sur un léger détail, la lutte des classes. En effet, dans notre système, les retraites font globalement partie des salaires. C'est-à-dire qu'on considère que c'est un salaire différé, un salaire qu'on ne touche pas aujourd'hui pour le toucher demain. De ce point de vue, que les cotisations soient payées par les employeurs ou leurs salariés, la question est la même, il s'agit de la rémunération du travail. Evidemment, si on considère les profits comme intouchables, le poids des retraites devient très lourd pour les salariés. Fondamentalement, le compromis social sur les retraites est de même nature que le compromis social sur les salaires. Ce qui différencie les deux, c'est que les salaires sont le résultat de rapports de forces au niveau des professions, alors que la retraite est institutionnalisée et fixée globalement sur tout le territoire. Ce qui est gagné sur les retraites est gagné pour tous, à la différence de luttes de boîtes où ce qui est arraché ne vaut que pour la boîte en question. Et le déficit du système de retraite peut être considéré sous l'angle du déficit de notre porte-monnaie : c'est la conséquence d'une attaque consciencieuse, durable, méticuleuse et organisée contre nos salaires, considérés sous tous leurs aspects. Le rapport de forces sur les retraites se confond avec le rapport de forces entre travail et capital sur les rémunérations.

La retraite, un fromage potentiel

Notre système de retraite est un système par répartition: les cotisations qu'on nous prélève aujourd'hui servent à payer les retraites d'aujourd'hui (que ce soit pour la retraite de base ou les retraites complémentaires, même si les modes de calcul sont différents). S'il y a un équilibre à trouver, c'est donc aujourd'hui ou à brève échéance. Dans beaucoup de pays, la retraite est une retraite dite par capitalisation. Les cotisations sont accumulées pour être reversées sous forme de rente au moment du départ à la retraite. Bien sûr, pour être garanties contre l'inflation, elles sont placées. Ce sont les fameux fonds de pension qui alimentent les chroniques financières. C'est bien sûr un compromis social beaucoup plus favorable au capital : en attendant d'être reversé sous

forme de pension, le salaire différé permet de financer les projets capitalistes. C'est aussi une tentative de mieux ancrer la collaboration de classe en liant le montant des retraites au montant des profits (par le biais des revenus des placements).

La retraite par capitalisation cadre mieux aussi avec le discours libéral qui s'est imposé dans l'ensemble de la société. La retraite par capitalisation, c'est je cotise pour moi et pas pour les autres. C'est aussi, chacun est libre, celui qui veut cotiser beaucoup cotise beaucoup, les autres, tant pis pour eux. La question de la retraite cesse d'être une question de lutte de classes, de défense des salaires contre le capital, pour devenir une question de liberté individuelle et de prévoyance personnelle.

Ca fait maintenant plus d'un quart de siècle que le patronat français essaie de détruire le système par répartition. Oh, bien sûr, il n'annonce (généralement) pas franchement la couleur. L'Etat a joué un rôle actif en défiscalisant certains produits pour encourager «l'épargne retraite», c'est-à-dire la retraite par capitalisation, mais intégralement financée par le salarié cette foisci, en complément de la retraite par répartition. Cette politique a été menée par les gouvernements de droite comme de gauche.

Dans un premier temps, ce n'est pas l'argument démographique qui a été avancé, mais un argument bien plus franc, celui de la défense du système capitaliste, sous l'habillement de la défense de la compétitivité des entreprises françaises. En effet, le gros argument du patronat était de dire que par le biais des fonds de pension, les pays disposaient d'une force de frappe financière très importante, et que les entreprises françaises avaient plus de mal à se financer sur le marché national du fait de l'absence de fonds de pension importants. Développer la retraite par capitalisation est donc devenu un «impératif économique». Quelques crises financières plus tard (avec leurs conséquences négatives sur les placements retraites et l'exemple de la ruine de salariés des pays anglo-saxons), cet argument a été prudemment remisé au placard. Pas sûr que les salariés français, même cadres soient prêts à perdre leur épargne pour le bonheur des spéculations financières.

Il faut voir aussi que chaque déclaration institutionnelle pour dire que notre système de retraites est en danger et qu'il faut le sauver (ce qui est le discours de légitimation de toutes les réformes de destruction du système de retraites) est une formidable campagne publicitaire gratuite pour les sociétés d'assurances et les banques qui vendent des assurances vie et des produits épargne retraite. Rappelons qu'un des frères de Nicolas, Guillaume Sarkozy, est certes l'ex-président du MEDEF, mais est aussi le président du groupe Mederic-Malakoff, n°1 des groupes paritaires de protection sociale, n°2 de la retraite complémentaire et n°3 en santé collective (classement Argus de l'Assurance)... En effet, au fur et à mesure que la retraite de base se réduit comme une peau de chagrin, c'est un formidable nouveau marché qui s'ouvre pour les sociétés d'assurances, et une formidable pompe à finances pour la Bourse.

Un «déficit» de la retraite pas perdu pour tout le monde

Précisons d'abord ce «déficit». L'INSEE estime le déficit de l'ensemble de la protection sociale (maladie etc compris) à 24 milliards en 2009 (derniers chiffres disponibles). Ce déficit est d'abord lié à la crise qui entraîne une baisse des cotisations sociales à cause de l'augmentation du chômage et de la stagnation des salaires, et donc aussi une augmentation des prestations sociales (chômage, etc.). En ce qui concerne les retraites, le mieux est de citer cet organisme gouvernemental: « *Seules les prestations vieillesse ont ralenti en 2009 (+ 4,3 % après + 5,0 % en 2008). La durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein a en effet été allongée et les conditions de départ en retraite anticipée ont été durcies.* » (1) Bref, ce n'est peut-être pas les retraites les premières causes de déficit... D'ailleurs le gouvernement a déjà dans les cartons des projets de réforme de la sécurité sociale....

Bon, et que se passe-t-il avec ce déficit? Vous vous rappelez la CSG? Nous finançons un fonds public pour que l'Etat rachète la dette de Sécurité Sociale. Citons la suite du texte précédent: « *Enfin, la charge d'intérêts portée par les administrations de sécurité sociale a très fortement diminué : la Cades a repris 10 milliards d'euros de dettes fin 2008 et 16,9 milliards d'euros début 2009 ; par ailleurs, les taux d'intérêt ont fortement baissé.* » C'est toujours l'I.N.S.E.E. qui le dit... En effet, en France, les comptes de la Sécu ne sont pas ceux de l'Etat. Par contre, nous payons une taxe pour que l'Etat puisse financer ce déficit. Nos impôts ont bien payé celui du Crédit Lyonnais (environ 16 milliards d'euros à l'époque), ils pourraient payer un déficit ponctuel ou durable pour une meilleure retraite....

Mais bien sûr, ce n'est pas la solution retenue. Comme toujours, la solution retenue avantage les marchés financiers: régulièrement, les organismes de Sécurité Sociale font des emprunts pour financer leur trésorerie, et qui leur prête de l'argent? Les banques, les fonds de pensions, les sociétés d'assurances certaines de réaliser une bonne affaire : contrairement aux discours qu'elles tiennent publiquement, elles savent bien qu'il s'agit là d'un débiteur de confiance, qui paiera rubis sur l'ongle. Et puis, voyez comme la vie est bien faite, plus on fait courir de rumeurs sur la faillite du système, plus il est considéré comme risqué, et plus il devient justifié de demander des taux d'intérêt plus élevés pour financer le déficit dudit système, et plus son financement devient rentable...



Quels enjeux ?

Le premier enjeu est bien sûr celui de nos salaires. Cette attaque a commencé déjà depuis plus de 15 ans. Il n'y

a pas que la question de l'âge du départ à la retraite, il y a aussi celle de la durée des cotisations et du salaire qui sert de référence au calcul. Et de ce point de vue, le PS ne vaut pas mieux que l'UMP. Ceci dit, l'histoire de la décote, c'est-à-dire qu'on retire en plus un certain pourcentage par année manquante sur la fraction de retraite à laquelle on aurait droit rend très importante la question de l'âge limite de travail. Rappelons que traditionnellement, au début des 30 Glorieuses, la vieillesse était synonyme de misère. Lorsque avec la crise précédente on a commencé à parler de «nouveaux pauvres», c'était justement pour désigner le fait que les pauvres n'étaient plus majoritairement des vieux, mais des jeunes ou des personnes d'âge actif. Ces «nouveaux pauvres» sont toujours là, mais la pauvreté progresse maintenant de façon foudroyante chez les seniors. Nous sommes toujours dans la rupture du compromis social fordiste.

Nous retrouvons ici tout ce que nous avons écrit dans les Courants Alternatifs précédents sur la crise. Le même processus est à l'oeuvre qu'en Grèce et ailleurs en Europe. Le financement du déficit a été confié aux marchés financiers qui sont alors en mesure non seulement de réaliser de bonnes affaires mais de dicter les mesures de politique économique par le biais du prix qu'ils font payer à ce financement. Il faut en effet «avoir leur confiance» pour obtenir des conditions de financement avantageuses. Et comme le poids dans ces marchés financiers des banques, des fonds de pension et des sociétés d'assurances qui ont tous intérêt à la disparition de la retraite par répartition est déterminant... La question est de savoir si le système peut changer de mode de financement de la protection sociale. Le



lecteur de *Courant Alternatif* peut trouver à bon droit que ce n'est pas son problème. Mais c'est un élément qui pèse dans l'évaluation de nos chances de gagner dans le conflit social actuel.

Nous retrouvons aussi une continuité avec l'analyse de la crise, car on peut considérer que ce projet de réforme est partie intégrante des différents plans d'austérité européens pris pour satisfaire les marchés financiers. La Grande Bretagne vient d'ailleurs de se signaler en tapant encore plus fort, sans pour le moment d'énormes réactions. Nous posions alors la question des capacités de résistance des populations européennes. Nous y sommes. Rappelons aussi qu'il s'agit d'un processus sans fin. Les marchés financiers exigent des mesures d'austérité qui ne font qu'aggraver la crise de surproduction, suite à quoi ils baissent leurs notations en exigeant toujours plus de mesures d'austérité... Si la réforme des retraites passe, la nouvelle réforme arrivera très vite.

Tout ceci ne doit cependant pas nous faire oublier l'essentiel. Si les manifestants hurlent sur tous les tons qu'ils tiennent à la retraite à 60 ans, si on n'avait pas connu de mouvement d'une telle ampleur depuis longtemps, c'est pour une raison simple. Nos conditions de salaire, mais surtout aussi nos conditions de travail se sont dégradées, la précarité s'est généralisée, bref, la vie au travail ressemble d'autant plus à un enfer que les solidarités collectives sont brisées et la concurrence générale entre salariés est devenue le mode dominant de management, secteurs privé et public confondus. Il y avait un deal spécifique à la France: on presse le citron au maximum (la productivité horaire du travail y est une des plus élevées au monde, et la productivité par personne a augmenté de plus de 50% en 10 ans), mais on le laisse sortir avec encore un peu de jus. Le gouvernement a exprimé clairement comment il comptait modifier le deal. Pourront partir plus tôt ceux qui ont une incapacité de 10 à 20%, c'est-à-dire que pourront s'arrêter de travailler ceux qui ne sont plus en mesure de travailler... Autrement dit, il en est des salariés comme des machines, quand ils sont trop fréquemment en panne, on les met au rebut. Ce qui est en jeu au-delà des retraites, c'est notre vie, et notamment notre vie au travail. Ce que ce mouvement exprime, c'est un rejet massif des conditions de travail et de la précarité.

Sylvie, le 27 octobre

(1) Tableaux de l'économie française en version électronique.



No border, no nation… No politique?

Du dimanche 27 septembre au samedi 3 octobre s'est tenu à Bruxelles un camp No Border. No border : c'est un réseau international anticapitaliste qui s'oppose à la politique des frontières et aux crimes liés aux migrations… Ce mouvement est particulièrement implanté en Allemagne et en Angleterre, il est non affilié à des organisations politiques classiques et ne véhicule pas véritablement un message idéologique homogène.

Le choix de Bruxelles était assez pertinent dans le sens où il ciblait le coeur de l'Europe forteresse, là ou sont basé la commission Européenne, les agences de répression comme Frontex (agence chargée de la « sécurisation » des frontières)… De plus, cette semaine-ci, avait lieu le sommet Ecofin (conseil « Affaires économiques et financières"), grande messe capitaliste au profit des exploitants. A ces multiples choses s'ajoutent un élément assez présent sur le camp et au fil des discussion : la situation politique interne de la Belgique, au bord de la division et en proie à des conflit communautaires larvés.

Un programme alléchant

Sur le papier ce camp No border semblait vouloir apporter de nombreuses perspectives aux luttes de migrants. De très nombreux débats étaient organisés, des actions et des manifestations prévues… Tout cela nous ne l'avons vu que sur les tracts…

Il y avait une très grande disparité dans le public présent. Un frange « activiste » et une autre plus axée sur la discussion et la « recherche de solutions » (une position que bien des « activistes » trouvent vaines et sans intérêts: est ce réellement à nous de reconstruire le système mondial sur des bases plus « saines »?). A partir de là, le clivage était posé. Ce fut récurrent durant tout le camp. Aux rares débats existants, la frange « activiste » n'était quasiment pas présente. De ce fait les discussions n'étaient pas très mordantes, manquaient de contradictions, baignaient dans une ambiance « tous d'accord » absolument antipolitique. Il est tout de même notable que les réunions ne faisaient pas le plein. Il était assez difficile de se repérer dans le lieu choisi pour les débats. Les organisateurs n'ont pas réussi à faire en sorte que le camp soit réellement un lieu de vie, où les gens pourraient se retrouver. L'espace alloué n'était donc qu'un lieu de passage, sans grande cohérence politique, souvent un moyen de retrouver des copains qu'on n'avait pas vu depuis longtemps.

La plupart du temps dans ce genre de camps, les vides politiques crées par les débats sont compensés par une profusion d'actions et de manifestations en tout genre. Ici les actions étaient assez rares et facilement canalisables par la police. Il y a d'abord eu, Dimanche, une action sur un centre fermé (équivalent des CRA en France) nouvellement ouvert. Cette manif n'a pas drainé beaucoup plus qu'une centaine de personnes. La police a parfaitement assuré son rôle et a procédé à 11 arrestations sans à aucun moment être débordé. Le mercredi, dans le cadre de la manifestation syndicale contre ECOFIN, c'est plus de 300 personnes qui ont été arrêtés « préventivement », gardés plusieurs heures et photographiés. Le vendredi, le jour de la manif organisé par « les radicaux » à la gare du Midi le résultat fut à peu prêt le même (entre 100 et 200 arrestations). Dans les deux derniers cas il fut impossible de manifester, la police raflant tout ce qui pouvait ressembler à un manifestant dans le périmètre du lieu de la manifestation (arrêtant au passage quelques personnes extérieures, on ne fait pas d'omelette sans casser des poussins). Les seules actions qui ont « réussies » ont été donc celles d'éléments isolés ou de petits groupes (en gros des tags et des bris de vitres)… La visibilité politique a donc été quasi nulle. Sur le fond comme dans la forme.

Sur la répression

Ce qui a surpris tout le monde, c'est l'efficacité de la police belge. Personnellement, la surprise est surtout venue de l'ampleur de notre inefficacité. Si la police n'a jamais été inquiète, c'est bien parce que nous n'avons jamais réfléchi collectivement à sortir des stratégies classiques, que ce soit chez les radicaux comme chez les plus modérés, connus et combattus depuis des années par les polices européenne. Par exemple la manifestation de la gare du Midi, non déposée, annoncée sur le web et par des affiches au graphisme émeutier. Il n'était pas bien dur de comprendre que le dispositif policier allait jouer le rôle de nasse.

On a pu également entendre des discours ethnocentré de la part de français (« Non mais ici c'est différent de la France, ils sont moins bien rodé… »). Comme si les polices de l'UE n'étaient pas en communications permanente ! Comme si les policiers belges valaient moins que nos pandores ! Cette sous-estimation est assez incroyable de la part de militants se revendiquant de l'idée révolutionnaire et démontre un net recul de la vision globale de l'état et de la bourgeoisie.

Ce bilan ne serait pas si noir, si seulement la répression ne jouait pas totalement son rôle. Malheureusement là encore c'est un constat d'échec. On a put lire, dans les textes traitant de la répression lors de la manif de la gare du Midi, « d'actes de torture » de la part des policiers belges. Sans vouloir ôter aux flics leur barbarie, il est clair que les arrestations ont été plutôt calmes. Lors de mon passage dans le commissariat d'Etterbeck, je n'ai par exemple pas vu de tabassage, l'acte le plus violent ayant été un gazage dans une cellule. Si certains militant révolutionnaires considèrent ces actes comme de la torture, c'est au mieux un manque de transmission de l'héritage révolutionnaire, au pire une naïveté politique dangereuse pour eux et pour les autres.

En conclusion, on peut dire que la mort de l'altermondialisme, avec tous les cotés négatifs qu'il avait, a laissé place à un vide politique et une absence de communication entre les mouvements, dramatique, facilitant clairement le sale boulot de la police. Il semble désormais clair que les contre sommets et autres camps ne sont plus devenus que des coupe gorge pour les militants radicaux, permettant à la police d'alimenter ses fiches.

Mario.

Scènes d'abattage ordinaire au tribunal de Saint-Nazaire

Saint-Nazaire avait connu des manifestations agitées en janvier et mars 2009, qui s'étaient soldée par une lourde répression. Cet automne 2010, un scénario semblable se dessine, avec des heurts en fin de manifestation les 23 septembre, 12 octobre, 16 octobre, 19 octobre. Ces 4 manifestations se sont soldées par 56 interpellations, qui ont donné lieu à 13 comparutions immédiates en 4 audiences. 1 seul manifestant a refusé cette comparution immédiate, il a été incarcéré en préventive. Les 12 autres ont tous été condamnés avec de la prison ferme, assortis de mandat de dépôt pour 9 d'entre eux !

Dans la Ville voisine de Lorient, la manifestation du 19 octobre s'est aussi soldée par des incidents, quand les manifestants ont essuyé une pluie de grenades lacrymogènes à leur arrivée sur le port. Une gestion de l'ordre par la recherche des affrontements du côté policier, et une répression judiciaire tout azimut qu'il faut absolument analyser.

Petit aperçu d'une justice d'exception avec ce compte-rendu de l'audience nazairienne du 18 octobre fait par le Codelib.

OCL Saint-Nazaire



Ils sont trois à comparaître ce lundi 18 octobre à 16H00, plus de 40 heures après leur arrestation samedi 16 octobre à l'issue de la manifestation contre la réforme des retraites.

Les faits : Le président insiste lourdement sur leur pedigree et l'enquête sociale. Jérôme et Florent sont deux jeunes en galère, que le Procureur se fera fort de présenter comme des marginaux sans liens avec la manif, venus pour en découdre avec la Police. Peu importe que Jérôme soit chaussé de « Tongs » et vêtu d'un pantalon peu propice aux batailles de rue, les policiers l'ont dépeint en meneur de révolte ! Peu importe que Florent se soit fait remarquer essentiellement pour des jets de ballons de baudruche emplis de peinture rose, il est revenu devant le commissariat pour protester contre les arrestations et les violences policières, l'outrage mérite sanction ! Plus dur de discréditer d'emblée Gaétan, ouvrier, tuyauteur en CDI depuis 2 ans, mais les références à son taux d'alcoolémie suffiront pour l'enfoncer et mieux le condamner…

Le tort de ces trois jeunes est en premier lieu d'avoir fait une déposition sincère : avoir cru que reconnaître des jets de cailloux ramassés dans des pots de fleurs, sans viser ni atteindre personne ni quoi que ce soit favoriserait l'indulgence du tribunal ! Convaincu n'avoir rien fait de grave, ils ont cru se sortir d'affaire en reconnaissant des faits bénins, en acceptant la comparution immédiate, comptant sur leur bonne foi et la sincérité de leurs regrets pour attirer la clémence des juges.

C'est mal connaître la logique répressive qui prévaut à Saint-Nazaire depuis 2009 dés qu'il est question de luttes sociales. Ils sont donc poursuivis pour : Attroupements illicites et violences avec armes (pierres) sur des dépositaires de l'autorité publique (policiers et gendarmes), bien qu'aucune ITT n'ai été constatée. Quand la justice tient des aveux, aussi dérisoires soient ils, mais passible de peine de prison, la machine à distribuer des peines peut se mettre en marche.

Le réquisitoire

Le procureur Noguelou fera donc le réquisitoire habituel du Parquet Nazairien : « 18H00, c'est l'heure des casseurs. Le rôle de la justice est de protéger les policiers qui ne doivent pas servir d'exutoire pour des jeunes venus s'amuser à la bagarre. Des policiers qui ne sont ni des robots, ni des machines, mais des fonctionnaires et parfois aussi des syndicalistes ». (Le procureurs semble ignorer que les gardes mobiles, sont des militaires sans droits syndicaux, mais c'est un autre débat !).Il croit indispensable d'ajouter que « personne n'a intérêt à voir s'installer un climat de désordre à Saint-Nazaire, et que l'on ne saurait donc parler de provocation policière, que ce qui s'est passé c'est le fait de marginaux fauteurs de troubles, et d'irresponsables alcoolisés» ! Il requiert pour Florent 3 mois d'emprisonnement dont 2 mois avec sursis et mise à l'épreuve. Pour Gaëtan, 3 mois dont 1 mois avec sursis et mise à l'épreuve. Pour Jérôme, 3 mois ferme avec mandat de dépôt.

Les plaidoiries de la défense

Maître Loret, le premier avocat plaidera l'annulation des procédures de garde-à-vue qui consistent à « pousser une situation de faiblesse au paroxysme pour obtenir des aveux » (citation d'un opuscule à destination des commissaires de Police). D'autant que ces gardes à vue sont toujours sous l'autorité du parquet, sans garantie de sérénité des propos recueillis, et enfin parce que la prolongation de ces gardes à vue est inconsidérée comme le souligne différentes jurisprudences : 48 H00 de garde à vue devrait être l'exception, d'autant plus pour des faits aussi dérisoires que ceux reprochés aux accusés. Il estime que compte tenu des débats actuels sur la garde à vue il conviendrait d'annuler les procédures, et que c'est comme cela que pourrait avancer la justice. Néanmoins, connaissant le tribunal de Saint-Nazaire, il

est convaincu que le tribunal entrera en condamnation sans hésitation.

Il tente alors d'interroger les juges sur le sens de la peine. C'est la troisième fois que se produisent des comparutions immédiates depuis le 23 septembre. Rien n'y fait. Les condamnations à de la prison sont-elles une solution ? Quel est le sens de fustiger des supposés délinquants, de mettre à l'écart des jeunes qu'il conviendrait d'insérer. Et il invite le tribunal à rompre avec une justice du Talion obsolète, arrêter d'embastiller à tour de bras, pour offrir un message d'espoir à des jeunes qui ont besoin d'avenir et pas de peines de prison, même ramenées à 1 mois, qui sera toujours 1 mois de trop !

Maître Lemoigne pour sa part insiste sur la jeunesse des prévenus, mais également sur le très jeune âge des participants à la fin de manifestation. Il s'étonne des importants dispositifs répressifs tenus en réserve pour des affrontements, et qui se lancent à de véritables chasses aux jeunes, comportement qui n'est pas vraiment celui que l'on attend des forces de l'ordre.

Il souligne également l'évolution des prévenus sélectionnés par le parquet pour des comparutions immédiates : des syndicalistes après le 23 septembre, des jeunes travailleurs le 12 octobre, et aujourd'hui des marginaux, mais jamais les prétendus casseurs équipés qui ne sont jamais là…

Ces jeunes, c'est une génération qui se sent méprisée et sacrifiée, qui connaît la précarité ou la galère au travail, mais qui fait peur ou qui est diabolisée quand elle assume sa révolte. Se rebeller c'est le propre de la jeunesse, et la société n'aurait d'autre réponse que la prison à lui offrir pour toute réponse ?

commentaire d'un militant du Codelib

Excellent compte rendu...il manque cependant "l'éloge" empoisonné du procureur envers les organisations syndicales "responsables" venant de sa part, cet appel à séparer le bon grain de l'ivraie est tout simplement odieux, il vise à diviser et à légitimer la répression.

La présence policière, l'attitude des juges et du procureur sont des pousse au crime délibérés, ce sont eux qui génèrent les casseurs (quand ils ne les infiltrent pas!) ... Il faut dire que face à un tel cynisme, à une telle parodie de la justice, il est difficile de garder son sang froid...C'est l'intervention des militants du codélib qui a empêché que les jeunes de la salle, ulcérés par tant d'injustice « pètent les plombs ».

C'était notre responsabilité d'éviter que ces jeunes tombent dans le panneau, mais n'oublions jamais, que c'est aussi notre responsabilité de pendre en compte leur révolte LEGITIME... car quoiqu'on en dise, ces jeunes ulcérés, qui refusent de «rester dans les clous» imposés par les vrais «casseurs» (ceux qui cassent les entreprises, gâche la vie, brisent l'espoir et le rêve), nous aident aussi pour nous empêcher de nous habituer à accepter l'inacceptable....

C'est vrai que le pouvoir manipule les casseurs, mais n'oublions pas aussi, qu'il tente aussi de manipuler l'opinion, les grévistes, les organisations au nom de la «responsabilité»...(soyez responsables, ne désorganisez pas l'économie, soyez responsables, acceptez une réforme inéluctable si on veut sauvez les retraites).C'est parce qu'il est aujourd'hui en difficulté dans ce domaine qu'il tente de détourner notre colère contre les plus exclus du système : les "marginaux", les sans papiers, les ghettos des quartiers populaires, les immigrés, les roms....

En focalisant sur "la violence" des casseurs ou prétendus tels, il veut nous faire oublier SA VIOLENCE, LES INJUSTICES QU'IL GENERE....Ne tombons pas dans le panneau!

Michel

Vous avez dit Justice ?

Après 5 minutes de délibéré les peines d'emprisonnement tombent : Jérôme 2 mois fermes ; Gaétan 2 mois fermes ; Florent 3 mois d'emprisonnement dont 2 avec sursis assortis de 2 années de mise à l'épreuve ! Tous 3 avec mandat de dépôts, même quand le parquet ne le demandait pas ! Ils ont immédiatement été transférés à la maison d'arrêt de Nantes.

A Saint-Nazaire, une fois encore, justice de classe exemplaire,

Les 3 condamnés sont sortis sous le slogan de « El pueblo unido jamas sera vencido » poussé par une salle excédée par ce nouveau dénis de justice.

Le 18 octobre 2010. Contact et solidarité
http://www.codelib.info





D'une crise à l'autre

Dans le numéro 202, été 2010, de Courant alternatif un article, « D'une crise à l'autre », montrait le fil conducteur qui reliait les « crises » entre elles depuis la fin des années 80. L'article a suscité les commentaires suivants.

De gnode zoam, 17 août
Bonjour,
votre article est certainement intéressant, toutefois je ne comprend pas pourquoi dans le dernier paragraphe, vous reprenez à votre compte la propagande bourgeoise comme quoi la Chine serait une nouvelle grande puissance économique et qu'elle ne serait " inféodés à aucune grande puissance"....
Qu'est ce qui vous permet d'affirmer cela à part les chiffres nullement significatifs relayés ces derniers jours aux infos par exemple ?
Que pensez vous du fait que les capitaux des grandes usines appartiennent essentiellement à des "puissances étrangères" comme la France ou les USA ?
Que pensez vous du fait que malgré tout, la Chine reste l'usine du monde, que la population y est très pauvre et encore largement rurale et que le compromis de classe ayant exister ou existant dans les pays impérialistes comme la France ne puisse absolument pas exister en Chine ?
En quoi la Chine aurait t elle les moyens de surplanter des puissances comme la France ou les Etat Unis en Afrique ou ailleurs ?
Pensez vous réellement que la Chine à les moyens (je ne parle même pas de l'Inde) de concurrencer réellement les grandes entreprises US ou française qui s'appuient sur une domination économique et culturelle énorme et ancienne, qui s'appuie sur une petite classe possédante locale corrompue au intérêts étrangers ?

24 août
Salut, l'article est très bien, mais il oublie une donnée importante : le temps (dans le sens de "longue durée"). En effet, nos élites bourgeoises ont le sentiment -illusoire- de pouvoir contrôler le développement humain dans sa globalité. De toute façon, même Rome c'est perçu comme supérieur et éternelle ! Ainsi, créer des "marchés de consommation" dans un pays comme la Chine, ou l'Inde, va demander un temps et des moyens titanesques (ex : mettre en place des "infrastructures capitalistes" pour plusieurs millards de personnes ou briser l'immense paysannerie chinoise et indienne). D'ailleurs, c'est sûrement impossible ! Enfin, comme le montre l'article, il y a le risque pour nos "gras bourgeois" de se retrouver en concurrence avec des puissances émergentes. On n'est plus ici dans le domaine de l'économie, ou du "colonialisme", à court terme, mais dans celui de l'histoire futur. Donc, de la totale incertitude...Le régime du "Capital" (dans le sens donné par Marx) est probablement bloqué à cause de limites structurelles. Il a peut-être fait son temps, comme la "seigneurie" (l'économie féodale) a fait le sien ? Une fenêtre risque de s'ouvrire pour de nouvelles expériences, des révolutions ou des guerres -plus probablement. Beaucoups à "gauche" n'ont pas encore perçus les bouleversements que cela va impliquer pour les sociétés humaines. Ainsi, jeter de simple pavés, ou crier très fort des slogans, ne changera pas les choses à long terme... Il me semble qu'il n'y a pas de solution miracle pour sortir des crises du Capital, comme "le Parti de la révolution" ou "le catastrophisme", mais des actes et des mouvements sociaux qui "forgeront" ou amèneront une possible révolution anarcho-communiste. "Il est toujours permis d'esperer"

le 26 août
Oui je trouve aussi que l'article est très bien. Bien sûr il faudrait un développement spécifique sur les « pays émergents » car de toute évidence, il s'y passe des choses sans commune mesure avec ce que l'on connaît sur le Vieux continent ou même aux USA.
Par contre, je ne suis pas d'accord sur un point avec ce que tu dis. Je ne crois pas qu'il va falloir « un temps et des moyens titanesques » pour créer des marchés de la consommation en Inde ou en Chine. Le temps actuel n'est plus celui du XIXème siècle. Pas le temps "objectif" des horloges mais celui par lequel se produisent des transformations. Bien sûr Shanghaï ou Shenzhen ne sont pas toute la Chine de même que Bangalore n'est pas l'Inde... mais les choses s'accélèrent et d'une certaine manière, le temps vécu et celui des choses va plus vite (c'est d'ailleurs un des caractères du capitalisme dit postfordiste)... Et ce "marché de la consommation" existe déjà. A l'état embryonnaire certes mais en plein développement. Ce qui est contradictoire d'ailleurs avec la "vocation" première de la Chine qui était d'être l'atelier du monde. Mais ce n'est peut être plus le souhait de la classe dirigeante : faire émerger une classe moyenne, développer un capitalisme *high tech* comme dans les pays dits développés, fabriquer des TGV, du nucléaire, envoyer des hommes dans l'espace, des satellites, développer la recherche scientifique, médicale et autre... Rien n'interdit de penser qu'en Chine au moins, se mette en place un mécanisme de "croissance" sur la base d'une dynamique plus interne de progression d'un marché intérieur, y compris grâce à des augmentations, très contrôlées mais réelles, des salaires ouvriers ou de certains d'entre eux.
Mais le capitalisme est en soi une contradiction. Mais c'est une contradiction qui dure et qui a la vie dure ! Qui sait se renouveler sans cesse, inventer de nouvelles formes, de nouvelles modalités de création de la valeur. Le capitalisme n'est pas qu'un "système" ou des "structures", mais il est composé d'hommes et de femmes concrets qui savent faire preuve d'initiative et d'inventivité.

Que ces nouvelles formes provoquent de nouvelles contradictions (ou en réactualisent des plus anciennes) ne fait aucun doute. Le problème est : quelle est la limite du capital ? En théorie, depuis Marx, on sait l'expliquer, de diverses manières d'ailleurs.
Pour l'instant, le capitalisme ne fait que repousser ses limites toujours un peu plus... en trouvant par exemple de nouvelles zones "non capitaliste" d'où il peut puiser des ressources nouvelles et à bas coûts : ça a été une constante de son histoire, voir à se sujet la phase "impérialiste", avec matières premières et main d'œuvre bon marché qui ont aussi contribué au développement des pays capitalistes du centre. La Chine rurale pouvant servir à ce titre de réservoir pour le développement de la nouvelle Chine industrielle et urbaine. De même qu'il y a une bataille acharnée des multinationales minières pour s'approprier des concessions d'extraction de métaux rares ou stratégiques dans tous les pays du monde où se trouent de tels gisements (ex : le lithium dont parle l'article sur la Bolivie sur ce même site de l'OCL), dans des lieux improbables : des déserts, le fin fond de l'Amazonie, demain peut-être au fond de l'océan, sous la calotte glacière de l'Arctique... (là où la Russie a planté son drapeau en 2007 !)

Bien sûr que le capitalisme est confronté à une "vraie" crise actuellement, profonde, durable sans doute, dont les effets sont surtout palpables dans les « vieux » pays capitalistes : une crise de productivité du capital qui se retrouve transitoirement dans l'explosion des dettes publiques avant de trouver une "solution" dans la baisse des coûts salariaux au sens large (retraites, salaires, "coût" des fonctionnaires, montant des allocations, niveau de flexibilité, placement des chômeurs...).

Et c'est évidemment là que la question de la révolution peut se reposer avec plus d'acuité, sans être mécaniste pour autant. Car c'est là que les contradictions apparaissent comme les plus flagrantes, notamment sur le point qui est située au cœur même du système : le travail des hommes et des femmes grâce auquel tient tout l'édifice social, depuis la production de valeur, de richesses comme disent les économistes, jusqu'aux formes établies de la cohésion sociale et aussi les niveaux salaires, de résistances et de refus qui sont, là oui, une des limites du capital.
D'accord aussi sur cela : il n'y a pas de solution miracle. Ni le "Parti de la révolution", ni le "grand soir" où tout s'arrête soudainement, ne peuvent constituer une perspective. Dans le premier cas, parce que cela ne marche pas, que cela n'a sans doute jamais marché d'ailleurs ou alors pour déboucher sur toute

autre chose : un capitalisme d'Etat. Dans le second cas, certes plus séduisant, parce que cela revient à ne rien faire et à attendre bien longtemps un évènement miraculeux…
Je pense aussi que ce sont les mouvements multiples de la lutte sociale, des rébellions collectives qui peuvent changer les choses. A une condition : qu'ils aient ça un minimum en tête, qu'ils se situent dans une telle perspective et qu'ils adoptent une démarche en cohérence avec la perspective.
C'est malheureusement pas le cas pour la plupart : soit parce qu'ils disparaissent comme ils sont venus et le fleuve revient dans son lit, soit, quand ils ne sont pas réprimés, parce que les formes organisées de ces mouvements qui subsistent ont tendance à s'assécher, à se spécialiser (regroupements de militants vivant en vase clos et produisant des codes propres), à ne plus être des lieux vivants, ouverts, de brassage social, et à s'institutionnaliser, parfois à se professionnaliser, à devenir des rouages fonctionnels de la machine sociale dans un jeu de la représentation de telle ou telle catégorie sociale.
Au-delà des slogans de manifs et des pavés, il faudrait sans doute créer d'autres mouvements, dans une démarche beaucoup plus autonome, plus rupturiste, moins dans la volonté de capter le regard de l'Etat, moins dans la recherche d'une reconnaissance par les institutions (et les financements qui vont avec !), plus dans la recherche de se construire directement comme des morceaux d'alternative sociale et politique déjà à l'œuvre, dans la société du capital, contre elle, c'est-à-dire aussi ne reproduisant pas les formes contre lesquelles ils se battent, ne cherchant pas à entrer dans le jeu du capital, dans ses mécanismes d'intégration et de reproduction…
Le capital a fait sa révolution ces deux dernières décennies. Il serait souhaitable que les "révolutionnaires" fassent aussi la leur dans la manière de concevoir cette révolution et les parcours à construire et à emprunter ici et maintenant pour s'en approcher.

Giheffe

Remarque de Sylvie, auteure de « D'une crise à l'autre »

Ces commentaires apportent des prolongements intéressants à l'article « d'une crise à l'autre ». Comme le dit l'un des commentaires, on est dans le domaine du futur, donc de l'incertitude. Mais il est important de garder en tête que le monde n'est pas figé dans les rapports de force actuels, et que notamment les pays développés dans lesquels nous vivons ne seront pas forcément éternellement le centre du monde. Les crises majeures ont toujours bouleversé les rapports de force mondiaux, au besoin en passant par la guerre. Pourquoi celle-ci ferait-elle exception? Autant nous devons dénoncer inlassablement les dégâts du capitalisme notamment dans les pays du tiers-monde, la misère, la surexploitation, la déstructuration des liens sociaux, autant il nous faut nous garder de tomber dans le misérabilisme et le paternalisme vis-à-vis de ces peuples. En ce qui concerne la Chine, le capitalisme d'Etat chinois a certes fait le choix d'ouvrir son littoral aux multinationales. Je n'ai pas de chiffres et m'en méfie beaucoup. Mais il me semble bien qu'autant que des filiales directes de multinationales, il y a des usines chinoises qui travaillent en sous-traitance pour elles. La spécialité de la Chine a toujours été de commencer par servir de sous-traitants le temps d'acquérir un certain savoir faire pour ensuite viser le marché intérieur chinois, qui est immense, et les marchés des pays du tiers-monde avec qui la Chine a toujours entretenu des relations privilégiées. Et il existe bien un capitalisme chinois qui vise ses propres intérêts, et qui ne se limite pas à une poignée de dirigeants corrompus par les grandes entreprises étrangères (même s'ils le sont aussi). Ceci, bien sûr, reste du domaine de la concurrence entre capitalistes. Gardons-nous d'avoir une vision condescendante des autres continents, et ne nous impliquons pas dans une compétition entre bourgeoisies qui arriveront toujours à s'entendre pour nous exploiter. Comme le disent tous les commentaires, au-delà de la crise, l'avenir sera celui que nous construirons, et cela reste aussi vrai en Asie qu'en Europe.

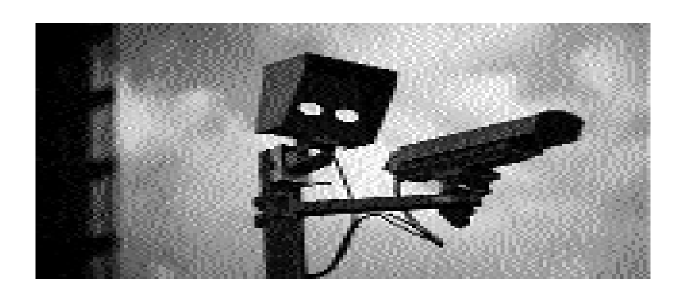


gentils pompiers matraqués par vilains CRS lors d'une manifestation dans les Alpes maritimes



Lettre de prison par Jean-Marc ROUILLAN Centre de détention de Muret

Deux années d'emprisonnement pour des mots… Moi qui, à la sortie de Mai 68, ai fait le choix des armes et de l'action révolutionnaire, me voici, à cinquante-huit ans, incarcéré, suprême ironie, « sur parole ».
Les magistrats de l'antiterrorisme donnent ainsi raison à l'adolescent que j'étais et qui, comme des milliers d'autres à travers l'Europe, avaient fait ce choix en estimant qu'il était impossible d'agir en révolutionnaire dans les cadres de la politique bourgeoise. Pour nous, dans ce système, on ne parle librement qu'à la seule condition de balbutier les commandements des maîtres.
Aveuglés par leurs certitudes réactionnaires, les juges parient sur la disparition sans retour d'une véritable opposition d'extrême gauche dans nos pays repus du malheur qu'ils causent ailleurs. Une opposition de classe capable de briser les appétits de prédateurs qui détournent les fruits du labeur des travailleurs. Une opposition conséquente en mesure rallier le pôle politique des exploités.
Qu'on le veuille ou non, ma détention révèle les peurs qui hantent toujours les gouvernements des pays impérialistes. Leurs craintes du fantôme de la résistance. Ma détention résulte de la volonté d'anéantir toute trace d'une alternative radicale aux habitudes rituelles des pétitions et des manifs-promenades, au verbiage hémiplégique des « plus à gauche, tu meurs », aux actions sans lendemain et aux comédies de la rupture avec le système et ses supplétifs.
Malgré tout, la lutte continue : chaque combat, chaque escarmouche, chaque refus porte en son sein une alternative révolutionnaire. J'ai appris de nos défaites. Mais je ne me suis jamais dit qu'ils sont les plus forts, qu'il n'y a plus rien à faire. Je n'ai jamais renoncé à diffuser notre expérience combattante. Et j'assume toute la responsabilité politique de nos actions passées.
Deux années d'emprisonnement pour des mots… Ma détention repose sur l'arbitraire. Qui est aussi le fruit « ordinaire » de la prolifération des lois et des décrets liberticides. Alors que les gouvernants organisent l'impunité des patrons voyous et des milliardaires voleurs, ils multiplient les lois durcissant le rapport de force contre les exploités. Pas une année ne passe sans qu'on ne fasse voter en toute hâte (et souvent en catimini) une loi ou un amendement serrant encore la vis. Les tribunaux d'exception et les brigades antiterroristes encadrent l'autoritarisme de cet État policier. Ils en sont l'expression omnipotente. Et aujourd'hui les tribunaux « ordinaires » – qui expulsent les Roms et les travailleurs étrangers, qui innocentent les policiers assassins, qui emprisonnent par brassées le petit peuple des quartiers –, relayés par le cortège des brigades spéciales – qui contrôlent au faciès, fouillent, tabassent et jouent du Taser et du flash ball –, font entrer l'arbitraire dans chaque relation « ordinaire » des plus pauvres avec l'État. Jusqu'où allons nous accepter la dictature « ordinaire » de la droite extrême ? Cet État aurait-il cherché à donner un sens supplémentaire à ma vie militante qu'il n'aurait pu s'y prendre mieux ! Que je remercie en empruntant les mots du poète Heinrich Heine : « La haine de mes ennemis peut servir de garant que j'ai rempli jusqu'à ce jour cet emploi fidèlement et avec honneur. Je me montrerai toujours digne de cette haine. » Et pour conclure ce deuxième anniversaire, je remercie, du fond de ma cellule, tous les camarades, les amis et les inconnus qui incluent ma libération dans leur projet d'émancipation révolutionnaire.



Nouveau fichier social des SDF

Des services intégrés de l'accueil et de l'orientation (SIAO) sont en création dans tous les départements. Ces services ont pour but de « réaliser une évaluation sociale sur la base de critères communs et uniformes sur tout le territoire », en d'autres termes : gérer de manière uniforme la misère sociale.
Comme on pouvait s'en douter, l'outil informatique va y jouer un grand rôle. Le gouvernement est en train de mettre en place un nouveau fichier social, géré par les Préfets et la Direction Générale de la Cohésion Sociale (ex-DGAS). Il fichera avec le contenu de leur situation sociale ou médico-sociale, tous les demandeurs d'un hébergement d'urgence ou de réinsertion. Sont concernés : les centres 115, les accueils de jour, les services d'accueil et d'orientation, les équipes mobiles et l'hébergement d'urgence. Rappelons qu'en France, la prise en charge sociale des personnes sans domicile fixe est globalement assurée par l'Etat. L'enregistrement des données sera faite ... par des travailleurs sociaux. Un « partage des informations » entrées dans ce fichier est très largement prévu, en y associant les CCAS donc les maires, les services sociaux polyvalents de secteur, les prisons, les hôpitaux… Pour une personne accueillie dans une structure en urgence qui n'aurait pas été préalablement fichée comme demandeur (cas par exemple des femmes battues), il est prévu qu'elle sera fichée à son arrivée dans n'importe quel centre d'accueil d'urgence.
Comme le disent des travailleurs sociaux qui refusent le fichage social et la délation : « Ce n'est pas un fichier qui créé des places d'hébergement qui manquent partout », « mettre des croix dans des cases sert à ficher, mais c'est exactement le contraire de la méthodologie d'évaluation sociale en Travail Social ».

Drôles de documents demandés pour une inscription scolaire

Les écoles maternelles et primaires sont gérées par les communes. Les parents doivent inscrire leurs enfants auprès des services scolaires des mairies. Rappelons que les communes offrent aussi des prestations périscolaires : cantines, études surveillées, activités sportives ou culturelles, ... Ces prestations ne sont pas toutes gratuites et les parents paient un montant variable suivant leurs revenus, le nombre d'enfants et de personnes à charge. Les mairies sont donc amenées à collecter des données personnelles. La CNIL contrôle, par sondage, des communes pour s'assurer de la bonne tenue des fichiers ainsi constitués.
A la rentrée 2010, la CNIL est tombée sur une commune bien particulière. Pour la facturation des prestations offertes et la détermination du quotient familial, elle ne demandait pas moins de 10 documents dont :
- La copie complète de jugements de divorce,
- La copie de l'attestation de sécurité sociale,
- La copie des tableaux d'amortissements de prêts immobiliers,
- La copie des derniers bilans d'activités ou d'attestations comptables pour les professions libérales et artisanales.

De plus cette mairie veut collecter les données d'infraction relatives à la situation irrégulière de parents étrangers ou à du travail non déclaré.
Les contrôleurs de la CNIL ont également constaté qu'aucune durée de conservation ni de règle d'archivage des données n'étaient mises en œuvre. Il faut savoir que la conservation des documents doit être envisagée le temps strictement nécessaire au calcul du quotient familial. Bien évidemment, la commune n'avait pas informé les parents de leurs droits.
La CNIL se prononcera « prochainement sur les suites à apporter à ces manquements à la loi informatique et libertés ».

Sus aux puces !

Commençons par une bonne nouvelle. Lyberta, une firme de haute technologie de la région toulousaine, a dû remballer son expérimentation qu'elle comptait mener dans un service de garde d'enfants à Paris. Le projet prévoyait l'installation de sondes un peu partout dans ce service pour établir une cartographie complète du bâtiment. Tous les enfants auraient été porteurs d'une puce dite de type RFID (permettant de stocker quelques informations de base et pouvant être lues à distance) permettant leur repérage dans un périmètre de sécurité. Les parents ont réagit et sont intervenus auprès de la Ville de Paris qui a donné ordre à cette entreprise de reprendre ses cartons.
Par contre, une expérience est menée depuis la rentrée scolaire par une école maternelle de Richmond, en Californie, qui dote chaque matin les enfants d'un dossard comportant une puce. Les déplacements des enfants peuvent être suivis sur un écran et des codes de couleur permettent d'alerter des adultes si le nombre d'enseignants est insuffisant ou si l'un des enfants s'approche d'une sortie ou quitte les lieux.

Le fichage des gens du voyage

Quatre associations de défense des Roms, des Tsiganes et des gens du voyage ont découvert sur Internet l'existence d'un fichier ethnique les concernant. Il s'agit d'un power-point de 48 diapos projetées par l'Office central de lutte contre la délinquance itinérante (OCLDI, qui fait partie de la gendarmerie nationale) les 23 et 24 novembre 2004 à Lille lors d'un colloque de la fédération des entreprises de transport et logistique de France. Ce document est sensé résumer la mission de cet office domicilié au fort de Montrouge à Arcueil dans le Val de Marne (94) qui est la lutte « contre la criminalité et la délinquance commises par des malfaiteurs d'habitude qui agissent en équipes structurées et itinérantes en plusieurs points du territoire ». L'existence de ce fichier ethnique est établie sans équivoque possible, en 2004, par la diapo 42 qui dresse un tableau des interpellations de Roms (étrangers) par la gendarmerie. Ce tri ethnique est de plus classé par nationalité.
Cette information a été relayée par le journal « Le Monde ». La gendarmerie nie bien évidemment l'existence de ce fichier, le ministre de l'Intérieur très embarrassé par cette nouvelle affaire de « Roms » affirme, pour botter en touche, qu'un « fichier généalogique alors détenu par l'OCLDI a été supprimé le 13 décembre 2007, conformément aux obligations de la loi ». L'OCLDI affirme qu'elle ne travaille que sur le fichier SDRF (sans domiciles fixes) strictement administratif qui ne peut contenir aucune information judiciaire, paraît-il ! Même si les 4 associations ont porté plainte, même si la Commission Nationale de l'informatique et des Libertés s'en mêle, on peut douter qu'on connaisse un jour les tenants et les aboutissants de cette affaire. Mais, rassurons-nous, le fameux criminologue très proche du pouvoir, Alain Bauer, qui préside le groupe de contrôle des fichiers saura régler l'affaire à l'amiable.
La découverte de l'existence de ce fichier baptisé MENS (« minorités ethniques non sédentarisés ») nous amène à donner d'autres informations. Il existe une bonne soixantaine de fichiers de la police ou de la gendarmerie répertoriée, combien ne le sont pas encore ? La création du quart de ces fichiers répertoriés n'a jamais été déclarée à la CNIL qui a été contrainte de reconnaître leur existence après coup ! Quant à l'existence de fichiers ethniques interdits par la loi, ce n'est pas le premier. En effet, en 1950, un inspecteur général de la sûreté urbaine de Marseille, René Canonge, a créé un fichier manuel avec photos qui triait les personnes mises en cause en fonction de 12 types : « blanc caucasien, méditerranéen, gitan, nord-africain, etc… ». Ce fichier « Canonge » a été informatisé en juin 1992 et intégré dans le Système de traitement des infractions constatées (STIC), le plus important fichier de la police qui recense 34 millions de personnes.
Quant à la Gendarmerie nationale, depuis sa création le 16 février 1791, deux de ses principales missions ont toujours été la surveillance générale de la population et la lutte contre le vagabondage. Les gendarmes ont toujours été des experts en fiches, manuelles à une époque, aujourd'hui informatisées. Deux

énormes fichiers ont normalement dû être « détruits » le 24 octobre 2010 « en conformité avec la loi » : Le fichier des personnes nées à l'étranger (FPNE) qui comprenait 7 millions de fiches et le fichier alphabétique de renseignement (FAR) créé pour « permettre aux brigades de gendarmerie d'acquérir une connaissance approfondie de la population » qui comportait 60 millions de fiches impliquant 20 millions de personnes. Au fait, qui peut vérifier la destruction effective de ces 2 fichiers et avec quels moyens ?

Les aléas de la résistance au fichage ADN

Nous avons reçu un communiqué de presse refusant le fichage ADN rédigé par 4 organisations syndicales à l'occasion du procès de deux militants corses du Syndicat des Travailleurs Corses qui comparaissaient le 5 octobre à Bastia pour avoir refusé le prélèvement ADN.

Que le combat contre ce fichage ADN, qui tend à se généraliser, reçoive le soutien actif de syndicalistes anticolonialistes, nous ne pouvons que nous en réjouir ! Mais, nous ne pouvons que regretter que ces syndicalistes sous-entendent de fait, comme leurs homologues de leur tutelle coloniale d'ailleurs, que le fichage ADN est tout à fait acceptable « pour les criminels de droits communs » et que l'appliquer à des syndicalistes revient à les confondre avec ces derniers. Pourtant, nombre de ces militants syndicalistes ont été et sont considérés par les lois françaises et espagnoles comme de « vulgaires criminels de droits communs ». Séparer le bon grain de l'ivraie doit être une pratique à bannir dans les luttes.

Extrait :

« Nous, les organisations syndicales UGTG (Guadeloupe), USTKE (Kanaky), LAB (Pays basque), STC (Corse), toutes parties prenantes de la plate forme des syndicats des nations sans état, voulons, lors de ce procès, faire un temps fort de la contestation sociale, à l'endroit des lois liberticides édictées par la justice coloniale française.

(...) A l'heure où l'USTKE a épuisé toutes les voies de recours interne, et s'apprête à saisir la Cour européenne des droits de l'homme, pour faire sanctionner la criminalisation de l'action syndicale, à la suite des lourdes peines d'emprisonnement infligées à ses militants,

A l'heure où LAB, au Sud de Euskal Herria, subit, de plein fouet, la politique répressive de l'état espagnol, et au nord d'Euskal Herria, les procès envers des militants politiques et syndicaux pour refus de prélèvement ADN se succèdent,

A l'heure où les militants syndicaux de l'UGTG attendent de comparaître devant les tribunaux, pour les mêmes motifs, le 22 octobre prochain,

Les organisations syndicales LAB, UGTG, USTKE, STC, déclarent leur refus de se soumettre à tout prélèvement ADN visant à classifier les militants syndicaux en vulgaires criminels de droit commun.

De plus, ce refus, est pour eux motivé, par la volonté de ne pas se prêter aux injonctions d'une loi liberticide, qui tend, à terme, à ficher l'ensemble de la société, pour mieux la fliquer, et par ailleurs totalement contradictoire avec les principes actés par la Cour européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, dans son article 8.

(...) Nos militants épris de liberté et de justice sociale, ont choisi le positionnement clair, sur des principes clairs : pas de fichage systématique, dans notre société.

En ce sens, ils rejoignent, sur les mêmes principes de défense, d'autres hommes aussi soucieux des principes de fond et de forme, comme par exemple, nos amis Xavier MATHIEU délégué CGT des Conti, ou encore, Emile SANCHEZ de la Confédération Paysanne et Jean-Michel AIZAGER d'ELB.

Nous, les organisations syndicales LAB, UGTG, USTKE, STC, appelons les peuples à se mobiliser et à manifester sous toutes les formes, afin de signifier au pouvoir colonial français, leur refus de donner leur empreinte génétique, tel que le prévoit la loi ».

La nouvelle carte d'identité

Depuis que nous en entendons parler, ... elle est en route car une proposition de loi vient d'être déposée au Sénat. Ses fonctions sont clairement énoncées : Nous faciliter la vie tout en étant un instrument de contrôle.

Elle devrait comporter deux puces :

- L'une obligatoire dans laquelle figureront des données d'identité et des données biométriques (empreintes digitales et photo).
- L'autre facultative destinée à faciliter l'échange d'informations sécurisées. Cette puce contiendra des données permettant de s'identifier sur les réseaux de communications électroniques, de sécuriser les transactions financières sur le Net et d'utiliser une signature électronique.

Pour archiver ces données, le ministère de l'Intérieur va créer ... un nouveau fichier appelé dans ce projet de loi : « traitement de données à caractère personnel ».

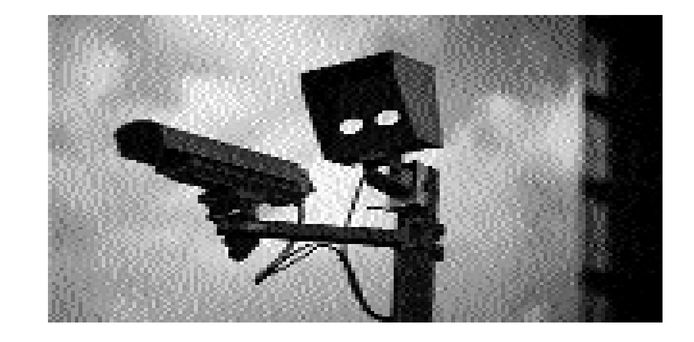
Il existe déjà un fichier automatisé des empreintes digitales d'environ 3,5 millions de personnes. Avec cette nouvelle carte, ce fichier devrait regrouper à terme plusieurs dizaines de millions de personnes. A terme car lorsqu'on a une carte d'identité, on attend le plus souvent au moins 10 ans (date limite) pour la renouveler et tant que l'article 78-2 du Code de procédure pénale n'est pas modifié, la carte nationale d'identité n'est pas obligatoire. Quant à ceux et celles qui ont aujourd'hui une carte d'identité, qu'il soit rassuré : même s'il existe un fichier informatique centralisé de la carte d'identité, l'empreinte digitale, la photographie et la signature du titulaire n'y sont pas enregistrées.

A noter que dans ce projet de loi, il est clairement dit dans son article 4 que ce traitement de données « pourra également être utilisé par les services de police dans le cadre d'une vérification d'identité. La confrontation des caractéristiques biométriques permettra de confondre les fraudeurs ».

Le Dossier Médical Personnalisé

Le Dossier médical personnel (DMP) nouveau est annoncé par la ministre de la santé « dès le mois de décembre prochain ». Ce déploiement aura lieu sur tout le territoire national tout au long de l'année 2011. Rappelons qu'il était annoncé pour... 2004, mais les ratés à l'allumage s'expliquent par le fait que les premières ébauches de ce fichier avaient suscité de réelles résistances et critiques de la part des professionnels de santé et des associations de patients car les garanties pour la protection des données étaient nettement insuffisantes.

D'après R. Bachelot « les conditions techniques nécessaires au DMP sont maintenant réunies ». La priorité a été « donnée à la sécurité et à la confidentialité des données ». Rappelons que le but du DMP est de donner à chacun un accès par Internet à ces données de santé et surtout de faciliter la coopération entre les différents professionnels de santé s'occupant d'un même patient. Le terrain est donc miné et minable (sans jeu de mot !) car les problèmes sont évidemment nombreux : problèmes de confidentialité des informations pour les patients, problèmes dans le choix des hébergeurs de données, interopérabilité des systèmes d'information... Mais R. Bachelot a annoncé que tous ces problèmes avaient trouvé des solutions ! Justement, si la ministre l'affirme, on n'y croit naturellement pas car les paroles d'évangile nous sont extérieures.



Chronique normande

AU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE, FACE AUX HOSPITALIERS EN DÉTRESSE : LES CRS

Comme pour le débat sur les retraites pour la protection sociale, le gouvernement, sa ministre et les gestionnaires du CHU restent sourds à la souffrance des personnels, aux revendications légitimes des salariés. Au contraire ils envoient les forces de l'ordre pour éloigner toute revendication et faire passer leur politique de casse de l'hôpital public.

Lundi 27 septembre, répondant à l'appel de l'intersyndicale CGT-CFDT-CFTC-FO-UNSA et SUD quelques 400 salariés du C.H.U. de toutes catégories se sont rassemblés en différents lieux de l'hôpital, pour accueillir Roselyne Bachelot qui venait porter la bonne parole sur le devenir du C.H.U. de Caen.

L'espoir des personnels d'avoir l'opportunité d'exprimer leur colère et leur désarroi face à la casse de l'hôpital, aux suppressions de postes et aux restructurations sauvages, n'a rencontré qu'ignorance et mépris. Un «solide» dispositif de policiers en tout genre dans et hors de l'hôpital accompagnait le déplacement de Madame la ministre.

Les policiers en civil malgré leur fermeté n'ont pas pu empêcher, après un jeu de cache-cache et des blocages musclés, les salariés déterminés de pénétrer en force, dans l'établissement toujours en quête de leur inabordable ministre.

Mme Bachelot et M. Piquemal directeur du CHU, qui conduisent une politique de réduction des moyens, sans précédent, dans les hôpitaux publics, ne souhaitaient pas entendre les personnels en détresse dénoncer : les réductions d'effectifs ; les fermetures de lits ; les restructurations sauvages ; la gestion des ressources humaines sur les seuls critères d'économie et de rentabilité ; la déshumanisation des hôpitaux ; la disparition de la dimension relationnelle des soins aux patients.

Face à notre détermination, M. Piquemal, après le départ escorté de la ministre, a daigné recevoir une quinzaine de salariés de différents services dont les plus en pénurie de personnel. Sans doute prendra-t-il, après écoute des unes et des autres, quelques mesures humaines ? Mais qui ne modifieront rien la poursuite de la politique gouvernementale de casse de l'hôpital public et de suppression des emplois.

Des salariés en colère.

RÉPRESSION SYNDICALE À LA DRAAS DE CAEN : SANCTION ANNULÉE

Comme à EDF-GDF, Caterpilar, Continental…, à la DRASS, les militants syndicaux, avec ceux qui s'opposent aux politiques menées par le gouvernement et le patronat, sont traités comme des délinquants.

Rémi AILLAUD est convoqué devant le Conseil de discipline, pour fait syndical, le 12 février 2010. Ce représentant de la CGT Affaires Sociales Basse – Normandie, est menacé d'une sanction particulièrement grave liée à l'exercice d'un mandat syndical. La sanction demandée : «exclusion temporaire de fonction pour une durée de 2 ans ». Une mise à pied de 2 ans, sans salaire, pour avoir résisté à la politique de démantèlement du ministère de la santé, à la suppression des DRASS/ DDASS, au profit de l'ARS, organisé la lutte contre la loi HPST, fait son boulot de défense des intérêts des agents en signalant les anomalies de management local de la DRASS. Ce qui lui est reproché c'est son intervention syndicale à empêcher les réformes, ce sont ses capacités à pointer les attaques contre le statut et le service public : il gêne, comme tous les militants syndicaux, mais là, l'administration a franchi un pas, en se plaçant sur le terrain de la criminalisation de l'action syndicale. Aucune faute « qu'il aurait commise dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions » qui pourrait « l'exposer à une sanction disciplinaire » n'est citée et développée. C'est bien le militant syndical qui est attaqué et non le fonctionnaire. Le conseil de discipline, qui est fondé à émettre un avis sur le niveau de sanction à opposer à l'examen de fautes constatées d'un fonctionnaire de l'Etat dans l'exercice de ses missions, n'a, en la circonstance, aucune légitimité à être convoqué et donc à se réunir.



Mais, le 11 octobre 2010, cette sanction est annulée pour insuffisance de motivation. Après le référé suspension conduisant à sa réintégration immédiate, c'est un deuxième camouflet pour l'instigateur de la sanction et le ministère qui lui a emboîté le pas.

Evidemment le Ministère peut faire appel du jugement mais son entreprise sera difficile pour ne pas faire apparaître cette action pour du harcèlement de militant dans le contexte social actuel où des organisations et des voix se dressent dans un esprit de résistance contre la politique néfaste du gouvernement !

ACTION DE DÉBOULONNAGE SUR UN PYLÔNE D'UNE LIGNE TRÈS HAUTE TENSION DANS LA MANCHE.

Nous étions plus d'une centaine à participer à cette action de désobéissance civile. La présence policière était assez importante, mais le nombre, la détermination et la solidarité des personnes présentes a permis de rejoindre le pylône sur lequel quelques boulons ont été dévissés. Sur les banderoles accrochées au pylône : « Stop à la ligne THT », « Stop-EPR » et « A quoi ça tient ? »

Un agent de RTE tentait, avec un mégaphone, de nous dissuader « d'altérer ce support du transport de l'électricité ». Il a été éconduit en dehors du champ comme quelques policiers et gendarmes qui ont été gentiment éloignés du pied du pylône, ces personnes n'étant pas l'enjeu de l'action.

Le message était celui d'une population qui affirme collectivement une opposition à ces projets EPR et THT, malgré le mépris affiché par l'État et les industriels. Cette action a eu lieu suite à la signature par le gouvernement de la déclaration d'utilité publique (DUP) du projet de ligne THT Cotentin-Maine indissociable du projet EPR en cours de construction à Flamanville.

Les recours légaux engagés contre la DUP n'étant pas suspensifs, et l'Etat et les industriels affichant un mépris de plus en plus choquant, les actions de désobéissance civile nous apparaissent justifié et ne manqueront pas de se multiplier.

Isigny-le-Buat, 25 septembre 2010.

NON AUX TRANSPORTS DE DÉCHETS NUCLÉAIRE ! NON À L'ENFOUISSEMENT !

Les 5 et 6 Novembre, 11 conteneurs de déchets hautement radioactifs vont quit-

ter La Hague (dans la Manche) pour l'Allemagne par le train. Ils y seront stockés temporairement dans un hangar, sur le site de Gorleben en Basse Saxe, en attendant une solution.

Ces transports sont très dangereux, tant pour les cheminots que pour la population riveraine des voies où le convoi passera.

Au-delà de ces risques immédiats, ces transports montrent que le nucléaire est une impasse. Personne ne sait que faire des déchets radioactifs. Le retraitement d'une tonne de déchets à La Hague, produit 65 m3 de résidus hautement radioactifs, qui s'accumulent au fil des ans et constituent une sérieuse menace pour des centaines d'années.

Leur enfouissement dans une ancienne mine en Allemagne, tourne au désastre : depuis des années l'eau s'infiltre dans la mine. L'enfouissement n'est pas une solution.

L'industrie nucléaire nous prépare des catastrophes écologiques.

Stoppons la construction de nouveaux réacteurs nucléaires dont l'EPR de Flamanville dans la Manche. Arrêt immédiat du nucléaire.

Rassemblement devant la gare SNCF de Caen le vendredi 5 Novembre à 17 h.

Pendant la grève, les affaires continuent !

Alors que le pays manifeste contre la réforme des retraites, que les réserves d'essence sont fantomatiques depuis deux jours autour de Deauville et que les proches dépôts de carburant de Caen et Ouistreham sont occupés depuis plusieurs jours et nuits, un «G3» se tient à Deauville les 18 et 19 octobre 2010. Pas de restrictions budgétaires, pour assurer la sécurité et le confort du chef de l'état et de ses hôtes.

Au menu : la sécurité en Europe, les relations de la Russie avec l'Alliance atlantique et le futur traité de coopération entre Moscou et l'Union Européenne.

La venue des trois chefs d'État français, allemand et russe, Nicolas Sarkozy, Angela Merkel et Dimitri Medvedev, mobilise un dispositif draconien qui promet d'aseptiser la station balnéaire, d'après le PC Sécurité installé au très chic «Club 2010», réquisitionné pour l'occasion.

Ville assiégée

Coté ville : les 2 500 barrières livrées par l'Élysée envahissent les trottoirs. Tout le quartier où se déroule le G3 est bouclé. Chaque chef d'État est escorté d'une délégation, soit 150 hauts fonctionnaires et diplomates au total.

Quinze à vingt compagnies de CRS en ville et les hauteurs du Mont-Canisy prennent des allures de camp militaire.

Trois hôtels de luxe réquisitionnés, onze voies interdites à la circulation, trois périmètres délimités. Impossible de stationner pendant ces deux jours dans une grande partie de la ville. L'aéroport sera fermé et son accès bloqué quelques heures. Les habitants seront munis de laisser passer.

Côté plage : des rangées de motos de CRS. Les drapeaux des trois nations flottent sur les Planches et la façade de l'hôtel Royal, où les trois vedettes de ce G3 passeront la nuit, après un dîner au Ciro's, face à la mer, sans baigneur ni bateau à l'horizon, interdits eux aussi. On parle aussi de la présence de navires militaires et de missiles sol-air.

Ouistreham, son port, son ferry, ses précaires…

C'est dans cette ville à 10 kilomètres de Caen, au bout du canal, que Florence Aubenas s'est plongée, pour en ressortir 6 mois plus tard avec son livre «Le quai de Ouistreham». Effrayant témoignage sur une condition ouvrière qui décrit par le quotidien, la réalité crue des travailleurs/euses précaires.

Pour chercher anonymement du travail : les boîtes d'intérim. «J'accepterais tout.» «Ici tout le monde accepte tout» s'entend-t-elle répondre. Le ton est donné.

Elle accepte, en effet, tous les petits boulots. Sa seule restriction, ne pas prendre la place d'une salariée…elle arrêtera donc après 6 mois de galère, quand on lui propose son premier CDI de quelques heures de ménage par jour.

Avec justesse, elle décrit l'exploitation sauvage capitaliste via les négriers des agences d'intérim. Au fil des pages, elle décortique cet usant parcours de recherche de travail.

A Pôle Emploi : «Vous avez des droits, mais aussi des devoirs…Vous pouvez être radiée !» Une menace qui tombe comme un couperet pour nombre de demandeurs/euses d'emploi. Menace de n'être plus rien, plus d'allocations. Pôle Emploi dont les salariés, malgré leurs luttes et leurs résistances ne se font plus d'illusion sur le rôle qu'on leur fait jouer. Fini le social, il faut du chiffre. Cela se traduit par les maintes façons de radier les salarié/e/s sans emploi et de baisser les statistiques du chômage. «On convoque une catégorie de personne …une partie d'entre eux/elles ne viendra, c'est statistique…sans justificatifs c'est la radiation !»

F. Aubenas nous décrit aussi comment un emploi peut en cacher un autre. Elle nous plonge aussi dans le monde féminin de la précarité. Quelques heures au ménage des bureaux à l'aube, puis la course pour ce terminal de routier où c'est mission impossible de décrasser, le temps d'avaler un sandwich avant de repartir vers 1 ou 2 heures autre part, pour finir épuisée au nettoyage des cabines du Ferry jusqu'à 22h30. Tout cela pour une paye de misère.



Parmi ses rencontres, une ex syndicaliste relate son vécu des années 80 : la difficulté de se regrouper, de lutter mais aussi d'être admise dans les structures syndicales. «Ce n'était pas une affaire facile dans ce monde d'hommes…Dans les manifestations certains avait honte d'être vus avec les caissières de Continent ou des femmes avec leur balai. C'étaient leur grève à eux, leur marche à eux, leurs banderoles à eux, leur syndicat à eux.»

Heureusement quelques rencontres solidaires. On lui prête une vieille voiture pour aller bosser sur le ferry. On l'aide lorsqu'elle n'arrive pas à temps à terminer son travail. Des collègues réussissent même, parce qu'elles l'apprécient, à lui faire décrocher son premier CDI…

Evidemment ce livre aurait pu être écrit partout ailleurs, tant la réalité du travail précaire se ressemble. Lors des présentations de son livre, beaucoup de femmes précaires, disent avoir un peu l'espoir d'être sorties de l'ombre à travers ce livre.

Le quai de Ouistreham
de Florence Aubenas, 2010.
Editions de l'Olivier.

Où trouver
Courant Alternatif
à Caen ? :
Librairie
Le Brouillon de culture
29 rue Saint Sauveur
14000 Caen

Inculpés de Vincennes

Une campagne de verre cassé...

La campagne d'action sur les inculpés de Vincennes n'est pas nouvelle. On entend parler depuis deux ans désormais de campagne de « solidarité active ». Elle s'était concrétisée avant 2010 par de nombreuses affiches et quelques tags. Cette agitation, pour le moins groupusculaire, a repris du poil de la bête à partir de Janvier et à l'approche du procès qui condamnera les inculpés de l'incendie de Vincennes à de très lourdes peines… Concrètement la stratégie a changé. On est passé d'une propagande classique à une « propagande par le fait ». Il a désormais été question d'attaquer la « machine à expulser ». Il s'en est suivi des actions assez diverses catalogués « actions directes » allant de l'occupation d'agence Air France, à la destruction de distributeurs de banques réputées pour avoir dénoncé des sans papiers au flics, en passant par des tags divers sur les entreprises collaborant aux constructions de Centre de rétention pour immigrés. Le tout étant abondamment repris sur le web. La réponse ne s'est pas fait attendre. Le 15 Février, la SAT (Sécurité Anti Terroriste) procède à 7 interpellations dans les milieux «radicaux» mais aussi chez une militante RESF. Les accusations sont lourdes: «dégradations ou destructions volontaires graves en réunion», «dégradations ou destructions en réunion par incendie ou substance explosive» (un distributeur de banque a été brulé) et «associations de malfaiteur». Dans leur entreprise, les flics ont été appuyés par les journalistes dans le schéma qu'on avait déjà vu à l'occasion de Tarnac : l'annonce préalable de la dangerosité de certains éléments extra parlementaires (« ultra gauche/ Anarcho-autonome ») suivi d'une médiatisation importante des arrestations, légitimant ainsi l'action policière.

En début d'année, on a pu voir une campagne politique se lancer en soutien aux « inculpés de Vincennes ». Cette campagne s'est notamment articulée grâce à une propagande internet intense via les sites internet Indymédia ou anarchistes… Retour sur une initiative contrastée…

Des idées, mais des limites…

Cette mobilisation n'a laissé personne indiffèrent. Il est clair que les éléments moteurs de cette mobilisation (via les sites, les textes et les actions) étaient influencés par un renouveau de l'idée illégalisme (sa dose de romantisme et de nihilisme). Mais vu les échos qu'elle a suscité il est difficile de réduire cela à une simple envie d'en découdre, ou à un groupe homogène… Ce qui contraste avec les actions des milieux dits «radicaux» de ces dernières années, c'est une réelle affirmation politique. Il y avait dans ces actions un souci de visibilité. Sans préjuger des véritables ambitions des personnes à l'initiative de ces actions, on peut se féliciter d'un retour du politique en lien avec les actions «violentes» menées. Politique absente des derniers pamphlets insurrectionnels privilégiant une invisibilité laissant place à tous les fantasmes et à toutes les instrumentalisations. Lorsque France 2 a diffusé un reportage sur ces actions (destruction des DAB en l'occurrence) elle n'a pas manqué de faire remarquer que les actions avaient un caractère subversif et se situait sur le terrain idéologique. Force a été de constater également le caractère organisé de cette campagne. Les actions étaient suffisamment coordonnées et efficaces pour que les journalistes parlent de «bande organisée».

Néanmoins, si il y a bien eu un désir de visibilité, celui ci est contrasté en fonction des actions. S'il est facile de comprendre la logique de l'occupation d'une agence d'air France ou Bouygues, il est tout de suite plus compliqué pour une personne ne baignant pas dans les mouvements révolutionnaires de percer le but d'une destruction d'un distributeur de billets. Les militants ayant détruit ces distributeurs ont beau revendiquer leurs actions par des autocollants ou des tags sur les cibles, le lien entre capitalisme et traque des sans papiers n'est pas fait dans l'esprit de la plupart des personnes (même au sein des mouvements de soutien aux sans papiers). Cet engrenage risque un isolement politique assez préjudiciable aux milieux cherchant à soutenir les sans papiers, eux seuls étant en mesure de comprendre le sens de leur démarche. Cet isolement est notable aussi dans le sens ou il a déjà crée une rupture avec les sans papiers eux mêmes, incapable d'assumer ces actions du fait de leur statut illégal. Il y a également décalage avec le mode de lutte des sans papiers (grève et piquet de grève orchestré par la CGT). C'est d'ailleurs en grande partie du fait des modes d'action complètement bureaucratisés (1) qui les caractérisent, que certains militants, insatisfaits, se sont orientés vers des actions plus «dures» et plus en adéquation avec leurs idées politiques.

Cette orientation de la lutte par certains s'explique aussi par un reflux dans la lutte des sans papiers. Il n'y a plus que très peu de rassemblements et de manifestation de sans papiers en France (beaucoup moins que durant l'année 2008 par exemple)



La répression

La répression qui s'abat sur les militants de soutien au sans papiers n'est pas neuve. Depuis des années les soutiens sont victimes des attaques de la justice, même lorsqu'ils agissent par des actions «citoyennes» résolument pacifiques. Il était alors évident que des actions de ce type allaient faire tiquer la préfecture de police. L'intervention de la police antiterroriste n'est donc pas surprenante. Le cocktail pour la faire intervenir : un sujet auquel l'opinion est sensible, des individus évoquant un positionnement politique radical et anticapitaliste, une criminalisation aisée…



Que l'on trouve stupide ou insensé le fait de risquer la prison pour un distributeur de billet ne fait que déplacer le problème. Celui-ci est tout autre : il s'agit de *qui* est touché par cette répression. La difficulté de ce type d'action c'est bien l'élargissement qui caractérise la répression. Rares sont les opérations policières qui (consciemment ou inconsciemment) ne touchent que les personnes concernés. Ainsi une militante RESF a également fait partie de la première rafle. Sans chercher à savoir si elle avait réellement participé ou non à la campagne de solidarité aux inculpés de Vincennes, il est clair que ces pratiques ne correspondent pas à l'organisation à laquelle elle participe. Elle fut, bien évidemment, présentée comme une militante de RESF par le pouvoir. Le comité RESF dont elle faisait partie, a réagi exactement comme le voulait l'Etat : il a sorti un texte dans lequel l'organisation se démarque des « casseurs ». Il faut dire que ces pratiques d'action directe, ne laissent que très peu de marge de manoeuvre aux inculpés issus d'autres tendances du mouvement de soutien aux sans papiers, dans leur défense. Soit on condamne politiquement l'action de certaines personnes, les isolant politiquement et ainsi les exposant à la répression, soit on se condamne au silence, s'exposant ainsi à un harcèlement policier plus violent. On peut dire dans ce sens que les actions des DABs ont offert au pouvoir de nouvelles armes pour lutter contre le soutien aux sans papiers.

Ces actions ont également servis à criminaliser une nouvelle fois l'illustre «mouvance anarcho-autonome». La police s'est appuyée sur les textes de revendication laissés sur le net, pour développer la thèse du complot anarchiste international (des actions de ce type ont eu lieu en Belgique et en Allemagne). Cela pourrait prêter à sourire si les polices d'Europe n'avait pas décidé de créer un fichier spécialisé dans ce genre de délits (et donc élargi à toutes les personnes susceptibles de faire ceci ou cela), un nouveau fichier européens pour surveiller la gauche radicale en somme…

Ces actions ont donc eu un rôle dynamique et central dans ce qui s'est passé pour les inculpés de Vincennes. Mais cette dynamique même, trop exposée à la répression et ne répondant pas à certaines questions politiques s'est éteinte d'elle même, sans s'être durablement ancrée dans les pratiques politiques de soutien au sans papiers…

Manolo

(1) A lire le très bon texte issus justement d'un magazine proche des « radicaux » sur les grèves des sans papier: *La grève sans fin des travailleurs sans papiers*

(2)http://www.educationsansfrontieres.org/article26171.html

Ça barde aussi en Islande



Depuis le vendredi 1er octobre, l'Islande est de nouveau en ébullition, non pas à cause d'un volcan au nom imprononçable, mais en raison d'une forte poussée de fièvre sociale.

Cela fait maintenant plus d'un an et demi que le gouvernement de coalition sociaux démocrate – écologistes est au pouvoir, en ménageant la chèvre et le chou. D'un côté une crise sociale sans précédent dans l'histoire de ce petit pays de 300000 habitants, de l'autre la danse morbide du FMI, des institutions financières et des banques qui réclament à la population l'argent dilapidé par les établissements islandais lors de la crise d'octobre 2008.

Vendredi 1er octobre arrivait le terme de la suspension provisoire des remboursements des prêts immobiliers que des milliers d'islandais avaient contractés au cours des années fastes. La reprise des versements signifie la ruine de nombreuses personnes et surtout l'expropriation potentielle de centaines de familles. C'était la goutte de trop dans un contexte où le gouvernement est perçu comme ayant cédé beaucoup de terrain au FMI.

Un premier rassemblement de 2000 manifestants s'est déroulé dans la nuit, sous les fenêtres du parlement. Mais c'est le soir du 4 octobre que la mobilisation a connu une ampleur sans précédent. Prés de 8000 personnes se sont amassées tout autour de l'Alþing (parlement), soit l'équivalent de plus de 1 million pour la France. Pendant des heures autour d'un feu de joie, elles ont martelé et bruyamment perturbé la session des députés et le discours de la première ministre Jóhanna Sigurðardóttir. Le bâtiment et les hommes politiques se sont fait copieusement arrosés d'œufs, de peinture, et de cailloux.

Finalement, le lendemain, le gouvernement a annoncé la prolongation jusqu'au 1er mars du gel des remboursements immobiliers.

Tonio, le 25/10/2010

Manifestation de la Fédération nationale des ouvriers au Liban contre la politique économique du gouvernement Hariri

Des centaines d'ouvriers et de jeunes, ont répondu, dimanche 17 octobre, à l'appel de la FENASOl pour manifester contre la cherté de la vie et le chômage et pour préserver la sécurité sociale et la paix civile dans le pays.

Les manifestants, qui ont parcouru les rues de la capitale Beyrouth jusqu'au siège du gouvernement, au centre ville, ont scandé des slogans contre la hausse des prix, surtout le pain, mais aussi contre les nouvelles taxes et les impôts indirects qui grèvent le budget, déjà réduit, des travailleurs et des salariés, en général.

A la fin de la manifestation, Castro Abdallah président de la FENASOL, a fait un discours succinct dans lequel il a exprimé la colère des salariés qui ne peuvent plus supporter les conditions dans lesquelles ils vivent, surtout que les crises s'accélèrent dans tous les domaines sans jamais trouver de solution. Il a stigmatisé les politiques adoptées selon les conseils du FMI et de la Banque mondiale, menant le Liban vers la privatisation de tous les services essentiels, y compris la santé ; sans oublier l'augmentation de la dette publique qui a déjà dépassé les 51 milliards de dollars.

Trêve de ETA, nouvelle stratégie de la gauche indépendantiste : L'échiquier politique en mouvement

Le 3 septembre, l'ex-Batasuna (= parti de la gauche indépendantiste, interdit depuis 2003) et Eusko Alkartasuna (parti social démocrate indépendantiste, scission du PNV) rendaient public un document commun demandant à ETA de décréter une trêve permanente vérifiable par des observateurs internationaux. Le 5 septembre, ETA annonçait sa volonté de « ne plus mener d'actions armées offensives », précisant avoir pris cette décision depuis plusieurs mois, afin de mettre en place « un processus démocratique pour résoudre le conflit politique basque ».

Cette annonce de cessez-le feu - même si ce terme n'est pas employé –, qui serait arbitré par une commission internationale pour la paix, est le signe de l'ouverture d'une nouvelle phase.

En devançant de deux jours l'organisation armée, la gauche abertzale a voulu signifier que le politique l'emporte sur le militaire et que la trêve d'ETA a pour fonction de libérer le champ des politiques.



UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE LA GAUCHE ABERTZALE

L'ancien Batasuna cherche à sortir de la mise en quarantaine asphyxiante (illégalisation du parti, répression et interdictions systématiques, emprisonnement de responsables, privation de liberté d'expression, d'organisation, de manifestation, d'élections...) dans laquelle les gouvernements successifs la tiennent en agitant le spectre-prétexte de ETA et en faisant l'équation indépendantisme = ETA. Ceux-celles qui se revendiquent de la gauche abertzale, et pas seulement sous sa forme partidaire (la dénomination « gauche abertzale » désigne l'ex-Batasuna ; mais elle s'applique aussi plus largement au mouvement de libération nationale et sociale), veulent faire entendre leurs voix et mener leurs activités politiques, électorales, sociales, culturelles au même titre que les autres forces ; et le silence des armes apparaît pour cela indispensable.

Depuis un an, l'ex-Batasuna a entamé une réflexion interne l'amenant à envisager exclusivement des moyens démocratiques et pacifiques pour résoudre les questions politiques (déclaration d'Altsasu en 2009). Dans le même temps, il a travaillé à se rapprocher d'autres partis politiques. Ainsi, il a passé un accord stratégique, début 2010, avec le parti Eusko Alkartasuna (EA), débouchant sur la résolution « Zutik Euskal Herria » (« Debout le Pays Basque »). Dans cette résolution, signée également par une centaine de personnalités de la gauche indépendantiste, s'affirme un engagement pour la mise en place d'un processus de paix irréversible, avec pour seules armes l'activité politique, l'affrontement dialectique, le combat démocratique afin d'obtenir la souveraineté du peuple basque sur son territoire.

Dans la même logique, une série de contacts ont été entrepris avec les partis, syndicats et associations abertzale afin de convenir des minimums à respecter par l'ensemble des forces politiques, ETA et le gouvernement. Ainsi, depuis le début de l'année, le mouvement Adierazi Euskal Herria (EH) (« Faire entendre le Pays Basque ») a associé à cette démarche pour le droit à l'autodétermination des partis hostiles à la lutte armée, comme Aralar (dissident de Batasuna depuis la trêve avortée de 1998).

Appel a été fait également à la communauté internationale pour qu'elle prenne parti dans l'articulation d' « une solution durable, juste et démocratique au conflit politique basque ». C'est ainsi qu'un groupe de députés européens approuvant le processus de paix a été créé. La déclaration de Bruxelles du 29 mars 2010 - rédigée par l'avocat sud-africain Brian Currin et signée par une vingtaine de personnalités internationales dont John Hume, ancien premier ministre irlandais et Mary Robinson, ancienne présidente de l'Irlande ainsi que par quatre prix Nobel de la Paix -, appelait ETA à un cessez le feu et le gouvernement espagnol à y répondre « de manière appropriée ». Ceci dans le respect des principes Mitchell (1), couplant, comme ce fut le cas en Irlande du Nord, la problématique du désarmement à celle des négociations.

Les références à l'Irlande comme exemple et à l'Afrique du Sud comme source d'inspiration datent des années 90. L'expérience écossaise est aussi suivie de près, ainsi bien sûr que l'actualité catalane. Mais les différences inhérentes à chaque situation sont une constante du discours politique ces dix dernières années.

Si ETA et la gauche abertzale se tournent vers des soutiens internationaux et autres médiateurs, c'est pour tenter de faire pression sur un Etat espagnol inflexible ainsi que pour briser le silence médiatique dont souffrent les luttes menées au Pays Basque. Cependant, personne ne se fait vraiment d'illusions sur la capacité de la communauté internationale à ré-agir, vu combien elle soutient les Etats qui la composent et viole systématiquement les droits humains et les libertés des peuples sans Etat.

En 50 ans d'existence, ETA a déjà déclaré trois trêves (en 1989, 1998, 2006), liées à des négociations qui ont avorté. Mais celle du 5 septembre se présente d'emblée comme strictement unilatérale et indéfinie dans le temps ; de plus, ETA réitère avec insistance son message. En effet, le 18 septembre, dans un second communiqué, le groupe armé a redit sa volonté de « dépasser le conflit de manière démocratique », d' « étudier conjointement les pas que requiert une solution démocratique, notamment ceux que doit faire ETA », et de « concrétiser de nouvelles avancées » ; puis, dans une interview parue le 26 septembre, elle a réaffirmé sa disposition à « un cessez-le-feu permanent et vérifiable, et même à aller plus loin si les conditions nécessaires pour cela sont réunies » ainsi que son engagement à respecter les résultats du dialogue qui pourrait s'ouvrir au niveau des partis politiques.

Cette dernière intervention a suivi l'accord rendu public le 25 septembre à Gernika entre plusieurs groupes indépendantistes de gauche (5 partis politiques et 23 syndicats et collectifs) se déclarant prêts à assumer la négociation politique et espérant rallier à eux d'autres forces. Cet accord pour un « scénario de paix et des solutions démocratiques au Pays Basque » est plus précis que les déclarations précédentes. Il contient les conditions pour un processus reposant sur deux piliers : un scénario de non violence et un dialogue politique devant permettre d'atteindre un « accord inclusif entre toutes les cultures politiques du pays sur la reconnaissance de la réalité nationale basque comme sur le droit à décider ». Les signataires s'adressent tant à ETA qu' au gouvernement espagnol pour leur demander de « prendre des décisions » afin de favoriser l'émergence d'un « processus non violent » et pour « une normalisation politique ». En respectant les Principes Mitchell (1), les questions politiques devront se résoudre sans recours à l'usage de la force, en respectant tous les droits humains, civils et politiques (abrogation de la Loi sur les partis politiques qui a permis l'interdiction de Batasuna par la justice espagnole ; liberté d'expression, d'organisation, de manifestation ; droit à la vie), de façon à permettre l'activité et le développement de tous les projets politiques (2). Il est demandé à ETA de déclarer un cessez-le-feu permanent, unilatéral et vérifiable par les observateurs internationaux, « comme l'expression de sa volonté de mettre définitivement un terme à l'activité militaire ». Travailler pour la reconnaissance, la réconciliation et les réparations dues à toutes les victimes est également une des conditions évoquées.

C'est la première fois que la gauche abertzale réclame d'ETA de tels engagements : jamais elle n'était allée aussi loin dans ses déclarations sur la nature et les conditions du cessez-le-feu demandées à ETA.

Les réactions du pouvoir espagnol

Les communiqués ou interviews d'ETA qui en appellent à la démocratie, les préconisations des médiateurs internationaux, les accents pacifiques employés par la gauche abertzale sont considérés comme « insuffisants » par le gouvernement espagnol qui s'est empressé, par la voix du ministre de l'Intérieur Rubalcaba, d'une part de prévenir que la police maintiendrait sa pression contre « la bande terroriste », d'autre part d'exiger « la fin définitive de la violence ». Cette première étape vers un processus de paix est même dénigrée par le gouvernement, le PSOE, le PP et les médias espagnols.



Si ETA fait la trêve, les dirigeants espagnols se vantent, eux, de ne pas la faire et prônent le maintien d'une « politique de tolérance zéro » : « Nous ne changerons rien, nous maintiendrons notre politique antiterroriste ». L'arrêt de la violence est manifestement unilatéral ... En effet, interdictions, procès, arrestations, tortures, emprisonnements se poursuivent de plus belle de la part du gouvernement, de sa justice et de sa police.

La manifestation du 11 septembre à Bilbao, convoquée par la plateforme Adierazi EH et soutenue par 44 partis et associations ainsi que par 150 personnalités d'horizons divers, sur le thème "tous les droits pour tous-tes les citoyen-nes en Euskal Herria" a été interdite sous le prétexte qu'elle « rentrait dans le cadre de la stratégie de ETA ».

Le 14 septembre, a eu lieu une rafle de neuf personnes au Pays Basque, en Cantabrie et en Aragon, accusées d'être membres d'une organisation politique depuis longtemps dissoute, Ekin ; maintenus au secret pendant 5 jours et 5 nuits aux mains de la Guardia Civil, ces militant-es ont subi la torture.

Le 28 septembre, c'est au tour de sept militant-es de l'association Askapena, dédiée à la solidarité internationale, de connaître le même sort. Le 12 octobre, un huitième a été interpellé au Pays Basque nord. Le 30 septembre, trois militants soupçonnés d'appartenir à ETA sont arrêtés en Guipuzcoa, subissant eux aussi la torture.

Par ailleurs, au Parlement, PS et PP sont en train de boucler en urgence une nouvelle loi électorale pour empêcher toute candidature de membres de la gauche abertzale aux prochaines élections.

Mobilisation pour défendre « tous les droits pour toutes les personnes »

En revanche, une bonne partie de la société basque répond positivement et avec espoir à la nouvelle donne ouverte par ETA et montre, par sa participation, son soutien à la nouvelle stratégie de la gauche abertzale. Suite à l'interdiction par les autorités espagnoles de la manifestation du 11 septembre, une autre manifestation a été convoquée le 2 octobre, au nom d'un Mouvement en faveur des droits civiques et de la démocratie en Pays Basque, et avec l'appui de partis abertzale, - auxquels s'est jointe une délégation du PNV (Parti Nationaliste Basque, chrétien-démocrate) -, de syndicats, d'associations. C'est une « marée humaine » (selon le titre du quotidien *Sud-Ouest*) qui a envahi les rues de Bilbao ; des milliers de personnes (46 000 environ, ce qui équivaudrait à plus de 11 millions à Paris à l'échelle de la France) pour protester contre les interdictions et pour lancer un double appel : à l'Etat espagnol pour le respect des droits humains, civils et politiques (avec la légalisation des partis interdits), afin de parvenir à "un nouveau scénario de démocratie" et de "pleines libertés" ; à ETA, pour qu'elle déclare un cessez-le-feu unilatéral, vérifiable et permanent. Une autre manifestation, elle aussi très massive, s'est déroulée le 9 octobre, à Bilbao, sur les mêmes thèmes.

Un niveau de mobilisation intense et massive, donc, afin de conquérir les minimums démocratiques... auprès d'un Etat qui se dit démocratique. Que 35 ans après la mort de Franco les abertzale de gauche soient amenés à porter des revendications si basiques démontre le degré d'arbitraire et de violence répressive qu'a atteint la démocratie espagnole.

Que fera le PNV ?

Le Parti Nationaliste Basque prend son temps et demeure, pour le moment, spectateur. Ce parti, chassé de la direction du gouvernement basque en raison de l'altération des rapports de force électoraux après l'interdiction de Batasuna (qui représentait 10 à15% des voix) et de la coalition PSOE-PP, est très occupé à calculer comment il peut revenir au pouvoir dans la Communauté autonome basque et avec quelles alliances.

Dans le but de retrouver sa place centrale, le PNV ménage « les deux bouts de la chaîne », d'un côté le PS, de l'autre les indépendantistes. Il n'a jamais mené un combat indépendantiste, mais conscient des velléités indépendantistes de sa base, il a toujours alimenté un discours frisant la revendication souverainiste. Poussé par la dynamique lancée aujourd'hui par la gauche abertzale et par les partenaires dont elle s'est entourée et craignant que son électorat ne glisse vers un éventuel pôle souverainiste, le PNV est amené aujourd'hui à « radicaliser » son discours : son objectif est d'être le parti dominant dans l'abertzalisme en occupant le terrain d'un souverainisme raisonnable.

Le PNV a aussi d'autres cartes à jouer, notamment en vue de la reprise des rênes du gouvernement basque. Sa tactique de collaboration accrue avec le pouvoir central pour tenter de récupérer les miettes d'un pouvoir autonomique en déliquescence l'a amené à donner ses 6 voix au Parlement espagnol pour sauver la mise au gouvernement de Zapatero en permettant à celui-ci de faire adopter sa réforme antisociale du code du travail et son budget d'austérité ; en échange, le PNV a obtenu le transfert des compétences en matière d'emploi qu'il réclamait depuis l'entrée en vigueur du sta-

tut d'autonomie de 1979... Si le PNV veut continuer sur ce terrain sans grande perspective, il lui reste encore quelque 32 compétences à quémander au pouvoir central...

Ce parti a toujours oscillé entre les deux pôles, le souverainisme dur et l'autonomisme mou. Le va-et-vient continuera au gré des opportunités et des rapports de force.

ET MAINTENANT ?

Loin d'être marginalisée et réduite au silence malgré la répression, la gauche abertzale en tant que formation politique n'en est pas moins affaiblie sur le terrain des contenus sociaux et de classe ; le terme de « gauche » avec lequel elle se définit n'équivaut guère désormais qu'à une variante de « social-démocrate ». Depuis plusieurs années, c'est pour le respect des droits démocratiques qu'elle est amenée à se battre afin de regagner une marge de manoeuvre dans le champ politico-social ; depuis longtemps aussi, c'est la lutte nationale, les thèmes interclassistes de l'autodétermination et de l'indépendance qui prennent le pas sur la lutte sociale et sur le projet de société. Elle insiste aussi sur ses intentions démocratiques et pacifiques ; d'où sa volonté de mettre en évidence la prééminence du politique sur le militaire, en montrant que c'est elle qui a la main, fixe les objectifs du dialogue, en organise les conditions. Pour exister, il lui faut susciter sans cesse de nouvelles structures qui contournent les interdits étatiques ; pour accroître ses forces, il lui faut aujourd'hui s'entourer d'autres forces, s'ouvrir à des partenaires hier hostiles ou ennemis et politiquement bien peu radicaux,

Il est évident que la décision d'ETA va changer inéluctablement le contexte politique basque, surtout en ce qui concerne les rapports entre la gauche indépendantiste et le reste des partis abertzale. Le travail en commun mené par l'ancien Batasuna avec la très modérée formation social-démocrate Eusko Alkartasuna va sans doute se renforcer dans tous les domaines, y compris électoral. Cette nouvelle donne va également favoriser un rapprochement avec d'autres partis sociaux-démocrates et abertzale tels qu'Aralar, ou même Alternativa, scission des écolo-communistes Ezker Batua-Izquierda Unida (3).

Parallèlement, les deux syndicats abertzale, ELA et LAB, largement majoritaires dans la Communauté autonome basque, sont rentrés dans une dynamique de travail en commun tant dans le domaine syndical que dans d'autres aspects sociaux et politiques, comme lors de la trêve de 1998.

Tout cela signifie qu'un nouveau bloc politique soudé autour du droit à l'autodétermination va sans doute se constituer avec les forces de ces formations, engageant une stratégie politique frontale vis-à-vis de l'Etat espagnol, frontale mais non violente, pour tenter d'arracher le respect de toutes les libertés y compris le droit à l'autodétermination.

Quant à l' architecture institutionnelle pensée par l'Etat espagnol pour gérer les questions nationales basque et catalane (4), elle a du plomb dans l'aile. Elle ne garantit plus la stabilité politique et pourrait même être un élément déstabilisateur pour la bonne gouvernance de l'Etat central, comme l'illustre l'adoption du budget Zapatero conditionnée aux votes du PNV. A cela s'ajoute le contexte d'une crise majeure qui soumet l'Espagne aux diktats des marchés financiers internationaux et qui conduit son président « socialiste » à prendre des mesures antisociales. Le pouvoir ne sait pas par quel bout aborder la résolution politique du conflit au Pays Basque. Au nom d'une stratégie visant à maintenir le statu quo, à poursuivre sa politique antiterroriste alors qu'il n'y a plus d'attentats, à tenter d'empêcher la mise en forme d'une accumulation des forces souverainistes, combien de temps pourra-t-il imposer des mesures d'exception ? Dans un contexte d'absence de violence, et alors que le pouvoir central et le PNV sont privés de l'argument terroriste, qui pourra empêcher la société basque d'avancer un scénario souverainiste ?

Cependant, la construction en cours d'un nouveau parti de la gauche abertzale et d'un pôle souverainiste ne suffit pas ; c'est l'engagement et la participation active et organisée à tous les niveaux de la société qui est nécessaire et c'est là la seule clé du changement. L'accord politique entre partis ne sera rien sans poursuite et amplification de l'implication sociale sur tous les terrains. Développer la revendication du droit à l'autodétermination ne peut faire l'impasse ni sur une réflexion concernant les contenus et les moyens de lutte, ni sur le développement d'un projet de société alternatif concret, voulu et porté par les mouvements sociaux.

Pays Basque, le 17 octobre

1 - Le sénateur Mitchell, ancien démocrate américain, actuellement envoyé spécial d'Obama au Proche Orient, fut l'envoyé spécial de Clinton en Irlande du Nord et un des artisans des accords dits du « Vendredi saint ». Il a présidé alors de 1995 à 1998 la Commission pour le désarmement chargée de remettre un rapport sur le moyen de trouver une issue dialoguée au conflit violent.

2 - Sont réclamés par ailleurs à Madrid la fin des mesures d'exception telles que la détention sous le « régime d'incommunication » qui facilite l'existence de la torture, un changement de la politique pénitentiaire -fin de la dispersion, libération des prisonnier-es gravement malades, octroi des conditionnelles, suppression des lois qui permettent la réclusion à vie des détenus basques -, l'abrogation des tribunaux d'exception, la révision des procès intentés contre des personnes et des structures politiques, l'adoption de mesures conduisant à l'amnistie.

3 - Des recompositions sont aussi à l'ordre du jour au Pays Basque nord, où des démarches sont en cours pour tenter de rassembler les forces abertzale de gauche aujourd'hui divisées et/ou éclatées.

4 - En Catalogne, le refus de Madrid de débattre autour d'un nouveau statut d'autonomie a renforcé des velléités souverainistes face à l'Etat central.



Ce mois de Novembre 2010 verra deux manifestations à Paris pour le droit des femmes.
Le 6 pour défendre le droit à l'avortement chèrement acquis, voici 35 ans, et aujourd'hui menacé par les restrictions budgétaires et la loi Hôpital Patient Santé Territoire……et le 27 Novembre, une marche de nuit non mixte «Pour décider de nos vies partout et toujours».

Le droit d'avorter menacé !

Mobilisation nationale 6 novembre 2010 à Paris

Il y a 25 ans, grâce aux luttes menées par le mouvement des femmes le droit à l'avortement a été imposé. En 1975, la loi Veil autorise les femmes à avorter, sous certaines conditions. En 1982 c'est le remboursement de l'avortement. En 2001, la loi Aubry, allonge de 10 à 12 semaines le délai légal pour un avortement, supprime l'autorisation des parents pour les mineures et l'entretien préalable et permet le choix de la technique d'avortement.

Neuf ans après la loi Aubry rien n'est acquis ! Même l'Inspection Générale des Affaires Sociale (IGAS) dénonce cette situation.

D'abord la loi de 2001 n'a jamais été appliquée dans son intégralité. Certains établissements publics qui ne pratiquent pas d'avortements, bien qu'une loi de 1979 les y oblige, ne sont pas sanctionnés.

Les départs des médecins qui pratiquaient les avortements ne sont pas ou peu remplacés ; c'est souvent l'occasion pour les directeur d'hôpitaux d'arrêter ces pratiques peu lucratives.

Les délais d'attente pour un avortement peuvent dépasser les 3 semaines, ces retards de prise en charge ont souvent pour conséquences des délais dépassés…il ne reste aux femmes comme solution d'aller avorter vers les pays voisins qui le permettent encore (mais à quel coût ?) ou de poursuivre leur grossesse, par obligation.

Nombre d'établissement hospitalier refuse les femmes enceintes de plus de 10 semaines. Les mineures et les femmes sans couverture sociale font face à d'énormes difficultés pour avorter.

La loi Bachelot menace le droit à l'avortement en enterrant l'hôpital public !

La rentabilité qui est le seul moteur des restructurations de la loi HPST (Hôpital, Patients, Santé, Territoire) vise au regroupement des hôpitaux. Les fermetures d'hôpitaux de proximité, de maternité ou de Centre d'interruption Volontaire de grossesse en sont les premières conséquences, déjà 6 Centre d'IVG fermés ou menacés de Fermeture en Région Parisienne et autant en région.

La T2A ou Tarification à l'Activité des hôpitaux, incite les établissement à limiter voire à supprimer les actes chirurgicaux estimés non rentables, notamment les IVG.

Les restructurations, fermetures d'hôpitaux de proximité ou de services de soins, diminution de personnel ne favorise pas la prise en charge dans les meilleures conditions des patients en général et des Femmes qui viennent se faire avorter en particulier.

CADAC, ANCIC planning Familial.

Marche de nuit féministe et non mixte. Paris, 27 novembre 2010

« Tu suces ? » « Vous êtes seule(s) ? » « T'es bonne tu sais.. » « Pour qui tu te prends salope», « C'est il ou elle ? », « Tu n'es qu'une sale gouine ! », « Laquelle fait l'homme ? », « Tu pourrais être canon si tu mettais une jupe ! », « Les gens comme toi ne devraient pas exister ! » Pelotées dans le métro, suivies et insultées dans la rue, nous sommes considérées, jugées et jaugées comme un morceau de viande.

NON, les violences n'ont pas d'heure et elles sont partout : dans les maisons, dans la rue, au travail… L'espace public (métrobus, parcs, bars, rues) soi-disant neutre, est recouvert de pubs de magazines d'affiches, banalisant la culture du viol. Les agressions masculines sont cause de mort, d'invalidité, de handicaps pour les femmes du monde entier. La violence des hommes contre les filles, les femmes, les lesbiennes et les femmes trans frappe tous les milieux sociaux, toutes les cultures tous les pays et toutes les religions.

Nous dénonçons les violences spécifiques faites aux lesbiennes parce qu'elles s'aiment, affirment leur existence, se réapproprient les espaces, échappent au contrôle des hommes.

Nous voulons être libres de circuler de jour comme de nuit

Liberté et autonomie pour toutes ! Nous marcherons contre toutes les violences patriarcales dans l'espace public comme dans l'espace privé. Nous marcherons contre tous les interdits qu'on finit par trouver normaux et contre toutes ces normes (contrainte à la maternité, à l'hétérosexualité, obligation à la sexualité et au plaisir après leur interdiction pendant des siècles, normes esthétiques) qui nous étouffent.

« La libre disposition de notre corps » s'est transformée en « libre exploitation de notre corps ».

Nous marcherons pour transformer nos peurs en rage en lutte en force. Nous refusons la récupération de nos luttes par les partis à des fins racistes, sécuritaires, électorales et de contrôle social. Nous sommes contre la stigmatisation et l'exclusion des femmes voilées, les vidéos-surveillances, la rétention de sûreté, les contrôles au faciès, la loi sur le racolage passif qui criminalise les prostituées et les rejette vers la périphérie et les met en danger. Nous refusons un état qui rafle et qui expulse les femmes sans papières.

Nous marcherons contre l'économie capitaliste qui écrase d'abord les femmes (bas salaires, CDD, temps partiels imposés). Nous ne voulons pas d'un monde où l'on doit choisir entre rêver d'être patronne et souffrir d'être exploitée.

Nous reprendrons l'espace public sans drapeaux ni partis.Nous sommes libres de dire NON. Autonomie et résistance !

Fortes et fières Solidaires et en colère;

Nous prenons la rue et la parole pour affirmer : Filles, femmes, femmes trans, lesbiennes et féministes ; La liberté de décider de nos vies partout et toujours.

Marchons la nuit, pour ne plus nous faire marcher dessus le jour !

Collectif RAGE DE NUIT



La Chine en Afrique : quelle nouvelle donne ?

La présence chinoise est de plus en plus visible sur le continent africain mais la Chinafrique reste un fantasme non dépourvu d'arrière-pensées colonialistes. C'est surtout dans le domaine économique que l'on assiste à un changement relatif au sein de la mondialisation capitaliste à laquelle a été soumise l'Afrique. Mais, en France on est souvent conduit à surévaluer cette présence en faisant croire qu'elle va « enterrer la Françafrique »...

Les Chinois en Afrique une histoire déjà ancienne

Il y a environ un millénaire que des relations commerciales ont existé entre les Chinois et les Africains, comme l'atteste la présence de monnaies ou de porcelaines chinoises en Afrique orientale. Au début du XVe s., les expéditions de l'amiral Zheng He atteignaient la côte mozambicaine. Mais curieusement, ensuite, les souverains de l'Empire du milieu ont mis un terme à ces aventures et comme la suite de l'histoire l'a montré, ce ne sont pas les Chinois qui ont colonisé l'Afrique mais bien les Européens.

Pour l'époque contemporaine, le grand rapprochement de la Chine et de l'Afrique a eu lieu au sommet des « pays afro-asiatiques » de Bandoung en 1955 qui a vu l'émergence des pays du Tiers Monde, avec notamment la Chine, l'Inde ou l'Egypte, face aux puissances occidentales qui refusaient encore comme la France la perspective de la décolonisation...

En 1963-64, le premier ministre Zhou En Lai effectuait une longue tournée en Afrique où il est reçu dans plusieurs pays se réclamant d'une orientation anti-impérialiste (Ghana, Mali, Guinée...). Dans les années 1970, un pays comme la Tanzanie, faisait figure de modèle d'un « socialisme africain » fondé sur les coopératives agricoles et le regroupement en villages « ujaama », et à ce titre, recevait une coopération chinoise importante lui permettant notamment de construire une voie ferrée de 1860 km de long qui avait aussi pour but de désenclaver un autre régime proche de Pékin, la Zambie, qui était tributaire de la Rhodésie alors gouvernée par un régime d'apartheid. Plus modestement, dans bon nombre de pays africains, les Chinois bâtiront des stades comme autant de gages de l' « amitié » sino-africaine. Cependant, dès cette époque, la rivalité sino-soviétique a conduit la Chine à soutenir - comme les puissances occidentales - des mouvements comme l'UNITA de Jonas Savimbi en Angola.

Mais c'est une autre histoire qui va débuter avec les réformes économiques en Chine qui se déroulent dans la décennie suivante et qui ont débouché sur la naissance d'un « capitalisme chinois ». Ce sont les conséquences de cette expansion d'un capitalisme hybride (entre Etat et marché) auxquelles on assiste de nos jours sur le continent africain

Des échanges commerciaux en plein boom selon le modèle classique ressources minérales contre produits industriels (ou construction d'infrastructures)

Amorcée dans les années 1990, la croissance des échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique s'est accélérée à un rythme exponentiel au cours de la décennie suivante. En 2008 les échanges sino-africains ont franchi la barre des 100 milliards de dollars, soit une multiplication par 20 par rapport au niveau atteint 10 ans avant.

Mais ces échanges sont déséquilibrés. Sur le plan global, la Chine est déficitaire depuis quelques années avec la hausse du prix des matières premières. Mais surtout ils sont asymétriques : pour alimenter un taux de croissance à deux chiffres, la Chine vient chercher en Afrique des ressources minérales qui lui font défaut : des métaux comme du fer et du cobalt et surtout des sources d'énergie (pétrole, charbon...) ; en échange elle vend des produits industriels (machines, appareils électriques du textile) et construit des infrastructures (routes, voies ferrées, barrages...)

Cependant, même en ayant connu une telle accélération, ces échanges ne font pas de la Chine le premier partenaire commercial. Elle demeure encore loin derrière les Etats Unis et l'Europe. On peut aussi ajouter que même si la progression de la Chine reste la plus spectaculaire, elle n'est pas la seule des grands pays émergents à nouer des relations en Afrique, c'est le cas aussi de l'Inde et du Brésil dont on parle beaucoup moins...

On entend aussi dire que les entreprises chinoises s'implantent en Afrique, que des crédits sont généreusement accordés et que des capitaux chinois sont de plus en plus investis en Afrique. Ce mouvement des capitaux et des marchandises a été favorisé par le pouvoir chinois qui a organisé depuis 2000 à quatre reprises des Forums de coopération sino-africain. Cependant, si l'objectif des 100 milliards de $ d'échanges commerciaux pour 2010 fixé au départ dans ce cadre a été dépassé et si environ 1600 entreprises chinoises opèrent en Afrique, le poids des multinationales chinoises demeure marginal : la Chine ne détient même pas 1% du stock des investissements directs en Afrique, bien loin des puissances occidentales comme la Grande Bretagne, les Etats Unis et la France.

En résumé, la Chine vend de plus en plus en Afrique selon un modèle qui ressemble davantage aux échanges Nord-Sud plutôt que Sud-Sud[11] Elle est donc confrontée aux mêmes avatars que les Occidentaux lorsque ses ressortissants sont la cible d'enlèvements par des mouvements rebelles qui luttent contre le gouvernement dans les zones où se trouvent des produits stratégiques comme le pétrole au Soudan ou au Nigeria.

. En revanche, on ne peut pas la considérer comme un nouvel impérialisme sur le point de détrôner en Afrique, l'impérialisme des puissances occidentales que sont les Etats Unis et la France. En outre, contrairement à ce qui s'est passé historiquement avec les puissances coloniales, les Africains ne sont pas contraints d'acheter ces produits. Ils les achètent parce qu'ils sont moins chers. Ce qui s'explique parce que les travailleurs qui les fabriquent sont particulièrement exploités mais aussi parce qu'ils sont produits dans des conditions qui sont techniquement plus favorables que dans la plupart des pays africains.

La question reste de savoir si les importations massives de ces produits n'entrent pas en concurrence avec les produits industriels fabriqués en Afrique. C'est manifestement le cas pour l'industrie textile, notamment dans des pays comme l'Afrique du Sud et le Nigeria où des fermetures d'usines ont eu lieu du fait de cette concurrence chinoise. Les syndicats comme la COSATU d'Afrique du Sud ont d'ailleurs dénoncé cette concurrence qui porte sur les industries de main d'œuvre et réclamé aussi que dans les accords commerciaux soient garantis un minimum de droits aux travailleurs afin d'éviter le « dumping social ». Mais sur ce dernier point, on ne peut que constater que l'OMC a

favorisé cette concurrence chinoise en mettant fin en 2005 à l'Accord multifibre qui permettait une certaine protection de la production textile nationale des pays africains.

La Chine au secours des dictateurs africains ? Oui mais en ce domaine elle est encore loin des « performances historiques » en la matière, de la France ou les Etats Unis

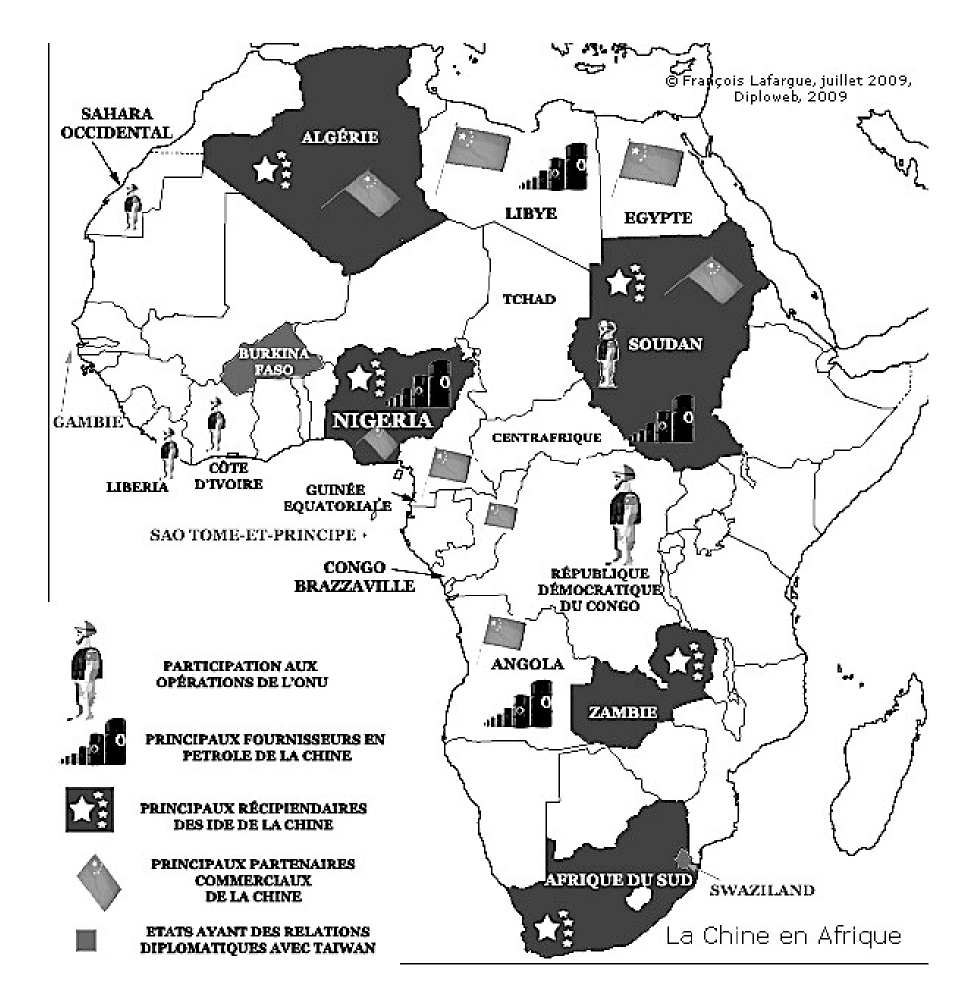
Une critique récurrente qui vise la Chine dans ses relations actuelles avec l'Afrique, c'est de n'avoir aucun scrupule en matière de droits humains. Comme on le sait, les dirigeants chinois n'ont que faire de ces principes quant il s'agit de leurs propres travailleurs qui doivent lutter dans l'illégalité pour obtenir satisfaction de leurs revendications salariales ou encore quand il s'agit de leurs peuples « périphériques » comme les Tibétains ou les Ouigours. Il serait donc surprenant qu'ils se comportent de manière fondamentalement différente à l'extérieur. Les Chinois ont été particulièrement sur la sellette pour avoir soutenu certains régimes dictatoriaux notamment celui d'Omar El Bechir du Soudan et celui de Mugabe du Zimbabwe (et dans une moindre mesure Kabila du Congo). On a reproché à la Chine son soutien diplomatique mais aussi militaire. La Chine justifie ces positions par le respect de la souveraineté de chaque Etat et le refus de toute ingérence. Mais derrière ces principes, il y a des intérêts stratégiques (le pétrole au Soudan, des minerais au Congo) qui guident cette realpolitik. Elle profite ainsi de son poids économique croissant qu'elle essaie de traduire en termes politiques. Elle y réussit plutôt bien. On le voit notamment par le fait que Taiwan qui était reconnu par une partie significative des Etats africains joue désormais un rôle tout à fait marginal (trois ou quatre pays dont le Burkina Faso continuent à préférer les relations avec la Chine insulaire)

Mais dire que par son activisme diplomatique, « la Chine enterre la Françafrique », c'est aller vite en besogne. Même de plus en plus discréditée en Afrique, la politique française en Afrique ne présente pas de solution de rechange. On a fait semblant d'inciter à la « démocratie » avec le discours de La Baule en 1990. Mais en réalité on a appuyé la restauration des dictateurs comme Eyadema ou Bongo dans la décennie qui a suivi. Enfin, plus récemment, la France a avalisé les successions monarchiques qui se sont multipliées avec le décès de ces dictateurs. Même en recourant à la « diplomatie du chéquier » les dirigeants chinois ne sont pas parvenus à un tel degré d'imbrication politicienne et il est peu probable qu'ils y parviennent. La Françafrique reste un produit inimitable – ce qui est heureux – mais qui se décompose très lentement – ce qui continue de faire le malheur des Africains.

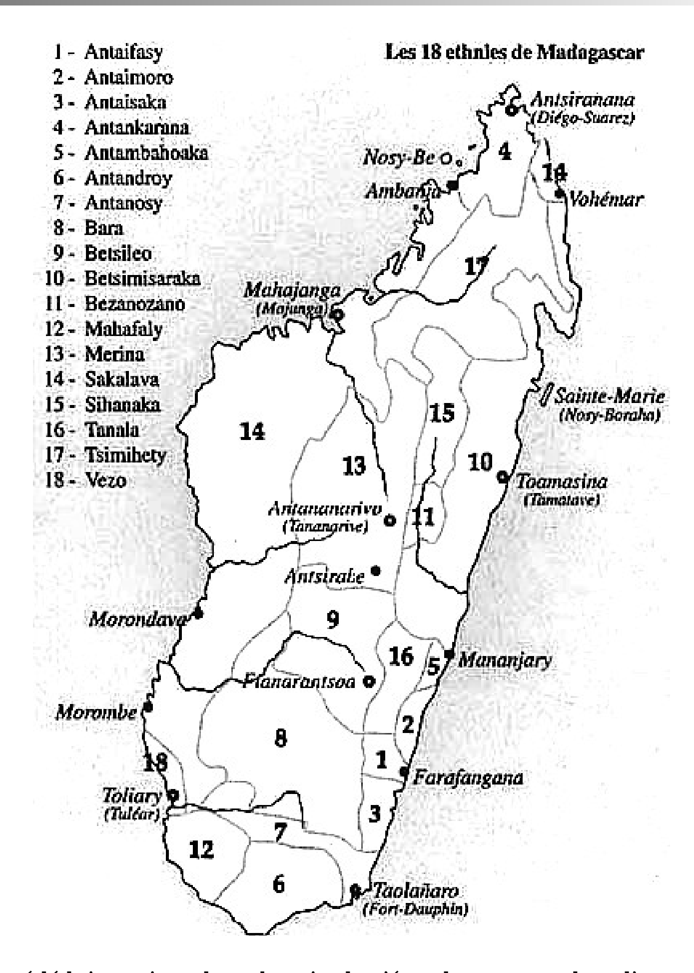
Dans le domaine plus spécifiquement militaire, la Chine des années 2000 n'a plus rien à voir avec celle des années 60 où elle accordait son soutien au nom d'objectifs anti-impérialistes. Désormais, la Chine sur un plan militaire présente un double visage en Afrique. D'une part, elle intervient de plus en plus dans le cadre d'opérations onusiennes (au Liberia, en Erythrée, au Soudan). Ensuite, elle a pris une place accrue dans les ventes d'armes surtout les armes légères ou peu sophistiquées vendues à un faible prix, ce qui correspond à la « demande » que l'on trouve sur place. La première évolution semble refléter une stratégie d'influence mais la seconde est davantage liée à la conséquence de l'évolution vers l'économie de marché en Chine qui affecte aussi le complexe militaro-industriel à la recherche de marchés rentables. La Chine est accusée de manque de transparence voire de violations d'embargos dans le cas des Etats mis au ban de la communauté internationale comme le Soudan ou le Zimbabwe. Cependant là aussi, elle est loin d'être le premier vendeur d'armes en Afrique. Sa « part de marché » s'élevait en 2005 à moins de 5% encore une fois loin derrière les Etats Unis, la France et la Grande Bretagne. Enfin, contrairement à la France et aux Américains, elle ne dispose pas de base militaire sur le continent,[22] L'information tirée de la Lettre du Continent que l'on trouve dans l'ouvrage journalistique « La Chinafrique » selon laquelle les Chinois avaient obtenu en 2008 une base en République démocratique du Congo est erronée. L'année suivante, on a appris que cette base située dans la province minière du Katanga (à l'origine, elle a été construite par les Belges puis appartenu à l'OTAN) servirait de point d'appui à la force d'intervention américaine en Afrique (AFRICOM) (Le Potentiel, 4 août 2009). Une autre information bien surprenante aussi dans l'ouvrage précité : l'annonce de l'ouverture d'une usine d'armement chinoise au Tchad, un pays où l'armée française est en pays conquis avec le dispositif Epervier conçu dans les années 80 pour contrer l'avancée des Libyens !

On peut donc dire que dans tous ces domaines, il y a eu un « bond en avant » de la Chine en Afrique. Mais pour autant, la Chine n'est pas le nouvel impérialisme qu'on nous annonce - en oubliant un peu vite celui de chez nous qui reste encore bien présent en Afrique. Ce constat actuel ne préjuge pas de la suite. La trajectoire d'expansion de la puissance chinoise continue. Mais c'est aussi une question qui dépasse l'Afrique et relève de l'avenir des rapports de forces au niveau mondial

Pascal



Madagascar la rebelle



Les massacres perpétrés par le colonialisme et l'impérialisme français sont légions ! Ce ne sont pas des « accidents de l'Histoire », ils appartiennent bel et bien au patrimoine républicain de l'hexagone, et plus largement au développement du capitalisme que l'on appelle maintenant mondialisation à seule fin de paraître plus présentable. Nous avons choisi de rappeler dans trois articles des massacres souvent mal connus. Le premier, « Cameroun 1955-1971, une guerre coloniale qui n'a jamais eu lieu », est paru cet été dans Courant alternatif (n° 202). Le deuxième, ci-dessous, traite des sanglantes répressions à Madagascar. Nous reviendrons le mois prochain sur le massacre de Sétif en mai 1945.

La colonisation de Madagascar par la France est une bien vieille histoire ! Au milieu du XVIIe siècle, l'île Dauphine est rebaptisée… France orientale au nom de Louis XIV ! A vrai dire, il ne s'agit alors que d'établir un comptoir, géré par la Compagnie française des Indes orientales et destiné surtout au lucratif trafic d'esclaves. Mais certains natifs comprennent mal l'intérêt économique de cette activité et se livrent à de conséquents massacres de colons français qui poussent les survivants à se réfugier sur ce qui deviendra l'île de la Réunion mais s'appelle pour l'heure Bourbon. Ce futur département français « 974 », cédé lui aussi par le Roi Soleil à la Compagnie des Indes (une sorte de privatisation !), connaît alors un développement important et deviendra vite une florissante colonie de plantation, canne à sucre, coton, puis surtout café, qui nécessite partout et toujours une main-d'œuvre importante et si possible enchaînée. Le réservoir est à quelques encablures : Madagascar, redevenue Dauphine, fournira cette main-d'œuvre pendant un siècle. En 1765, la moitié des 20 000 esclaves qui triment à Bourbon en sont originaires.



Jusqu'au début du XIXe, l'île est divisée en de multiples royaumes, souvent rivaux entre eux, qui entretiennent des liens complexes avec les Européens. A partir de 1810, celui des Merina étend son pouvoir sur la quasi-totalité de l'île et est, de ce fait, considéré par les puissances occidentales comme le « royaume de Madagascar ». Ce dernier s'ouvre progressivement aux influences occidentales, avec un début d'industrialisation et la construction d'écoles et de routes. Le royaume conserve une certaine autonomie en jouant sur les rivalités inter-impérialistes. C'est que, jusqu'au milieu du XIXe siècle, l'île, comme le reste de l'Afrique non côtière, ne présente pas un intérêt fondamental pour les puissances européennes. Economiquement, Madagascar sert de réserve pour importer vers les prospères îles Maurice et la Réunion, outre les esclaves, du bétail et du riz.

Mais tout va rapidement changer ensuite. Les puissances coloniales ont besoin de s'étendre encore plus, d'autant que l'on vient de découvrir des richesses insoupçonnées (en particulier des minerais) à l'intérieur des terres. C'est le début des rivalités inter-impérialistes qui aboutiront à la Première Guerre mondiale.

Madagascar redevient attractif pour l'impérialisme

Cette guerre est d'abord… pacifique en Afrique ! Le signal du dépeçage est donné à la conférence de Berlin, qui entérine en 1885 son partage entre sept puissances impérialistes européennes. Madagascar échoit à la France : celle-ci signe avec la reine Ranavalona III un pseudo-traité qui suscite tant de controverses et de conflits que la France décide la conquête militaire de l'île en 1895. Conquête qui n'est pas mieux acceptée que celle du XVIe siècle. A peine l'île conquise, la révolte des menalamba (robes rouges) éclate, dirigée à la fois contre l'occupant chrétien et contre l'ex-pouvoir Merina, accusé d'avoir été incapable de préserver le pays de la pénétration de l'Occident, et même d'avoir coopéré avec lui en s'étant converti au christianisme.

La « pacification » sera menée par le gouverneur, le général Gallieni, avec l'aide du colonel Lyautey. Sa doctrine est très simple : « Les colonies sont faites pour les colons français », et il faut asseoir le pouvoir colonial en s'appuyant sur la « politique des races », qui consiste à briser le

L'INDIGÉNAT

Cela signifie pour les Malgaches la servitude dans les moindres détails de la vie quotidienne : un Malgache qui ose, au marché, faire payer un fonctionnaire ou un policier va en prison purger cinq jours d'indigénat par simple décision administrative ; dans toute l'île, les villages doivent organiser des corvées pour pêcher les anguilles et les écrevisses, chasser les pintades et les fournir quotidiennement et gratuitement aux Français, dont certains se flattent alors (et dont d'autres se flattent encore) de ne jamais dépenser un sou pour leur nourriture. La ségrégation règne partout, même dans les services publics : un décret de 1992 donne priorité sur les Malgaches, dans les autocars, à tous les Français et étrangers ou assimilés » (Ivry H., *Le Mouvement national malgache*, Esprit, 1948).

pouvoir hégémonique des Merina sur la société malgache en s'appuyant sur les différentes ethnies jusque-là soumises à l'ancien pouvoir. La reine Ranavalona est déportée, pour bien montrer que c'en est fini du passé.

L'état de siège dure jusque fin 1897, mais la pacification se poursuit jusqu'en 1905 et fait entre 100 000 victimes (selon la police) et 700 000 (selon les manifestants)… sur les 3 millions d'habitants.

Dès 1896, l'esclavage est théoriquement aboli à Madagascar (en fait, il perdurera dans plusieurs régions). L'Etat français, qui n'est pas chien, a décidé de dédommager les colons pour la perte de leur main-d'œuvre ; pour ce faire, l'administration tente de l'évaluer : entre 500 000 et 1 million d'esclaves !

A la place de l'esclavage, c'est le régime de l'indigénat (abrogé seulement et théoriquement en 1945) qui est mis en place. Cela signifie aucun droit politique pour les uns, et droit de punir par voie disciplinaire et non judiciaire (pas de jugement) pour les autres. C'est l'instauration du travail forcé, qui permet à de nouveaux colons de s'installer : l'impôt se paie sous forme de prestations de travail de 50 puis de 30 jours. Mais ce système est archaïque. Gallieni comprend que ce dont le capitalisme a besoin, c'est de vrais prolétaires : « Un moyen d'obliger les Malgaches à sortir de leur économie de pure subsistance pour s'employer comme salariés ou développer les produits d'exportation. » Il faut remplacer cet impôt en travail par un impôt en numéraire. Cela permet ainsi d'accroître la réserve de salariés à bas prix pour les colons tout en fabriquant des consommateurs.

Un processus de francisation forcée est mis également en place, qui a comme conséquence de vider les écoles. Entre le début du XXe siècle et la guerre de 14, c'est une toute nouvelle économie de « mise en valeur coloniale » qui s'accélère.

Après la Première Guerre mondiale

La guerre est finie, la rébellion matée : tout est en place pour que le pillage s'accélère. Les terres et les ressources naturelles sont accaparées et attribuées aux grosses sociétés. Le 28 septembre 1926, l'Etat français décrète même être « propriétaire de tous les terrains non bâtis ni enclos, ni immatriculés ou concédés ».

La « mise en valeur », comme ils disent, conduit tout droit à une lente éradication des populations malgaches. A cette date de 1926, où débute un nouvel élan colonisateur, il y a un excédent de 10 000 décès par rapport aux 69 000 naissances annuelles. Tout se passe comme si chacun des 20 000 Blancs de l'île tuait un indigène tous les deux ans. Chaque année, la moitié des jeunes de 20 ans sont envoyés aux travaux forcés en vertu du décret du 3 juin 1926 – qui stipule qu'y seront astreints pour trois ans les jeunes hommes dispensés du service militaire, c'est-à-dire ceux qui ont tiré un « bon numéro », « la deuxième partie du contingent ».

Pendant ce temps-là, Gaston Doumergue, un radical-socialiste, préside la France. Un socialiste, Aristide Briand, dirige le gouvernement et vient juste de recevoir le prix Nobel… de la paix.

Les institutions internationales ne sont pas en reste. Après avoir été saisi de cas avérés de trafic d'esclaves dans l'océan Indien sous le couvert du travail forcé, Léon Jouhaux, le patron de la CGT, qui officie à Genève au BIT (Bureau international du travail), condamne le principe du travail forcé, mais « en attendant » en demande une « réglementation » : le travail forcé ne devrait avoir lieu que dans des conditions très strictes. Les critères propres à le rendre admissible devraient être « le caractère de nécessité ou d'intérêt public du travail à exécuter et l'impossibilité de se procurer de la main-d'œuvre volontaire (1) ». Lui aussi sera récompensé de ses bons et loyaux services par un prix Nobel de la paix en 1951.

Après la Seconde Guerre, l'insurrection des sagaies contre le colonialisme

34 000 Malgaches furent mobilisés pendant la Seconde Guerre mondiale, et une énorme partie de la population soutint les combats de la Libération après la chute du gouverneur pro-Vichy. De la victoire alliée et de la Charte de l'Atlantique qui proclame le droit des peuples à l'autodétermination, les Malgaches attendaient pour le moins une redéfinition de leur rapports avec la France. Rien ne vint. Madagascar compte alors 4 millions d'habitants dont 35 000 Européens.

« Vous nous avez affamés en nous privant de riz par votre stupide réquisition. (…) Vous nous avez fait mourir de froid en réservant les tissus aux seuls Européens. Vous nous tenez en esclavage au moyen de l'indigénat et de votre justice indigène. Vous nous avez menti en nous disant que vous vous intéressiez à nous alors que vous n'êtes que des exploiteurs. Nous avons lu la Charte de l'Atlantique. Nous avons assez souffert. Nous en avons assez. Allez-vous en… »

La renaissance de la revendication nationale, après la Seconde Guerre, ressemble assez à ce qui s'est passé au Cameroun à la même époque (voir « Cameroun 1955-1971 : une guerre qui n'a jamais eu lieu », CA n° 202) : la conférence de Brazzaville, en 1944, qui veut poser les bases d'un néocolonialisme adapté aux nouvelles donnes du redéploiement capitaliste en accordant quelques miettes (élections de représentants) aux revendications indépendantistes ou autonomistes qui se sont renforcées pendant la guerre ; le code de l'Indigénat qui perdure, malgré les décisions de cette conférence ; des mouvements autochtones modérés qui ne parviennent pas à se faire entendre de la métropole.

Depuis 1945, trois députés malgaches du Mouvement démocratique de la rénovation malgache (MDRM) sont élus à l'Assemblée nationale, avec près de 80 % des



voix. Sur le terrain, le parti est majoritaire dans les assemblées provinciales et a remporté les élections de janvier 1947. C'est un peu l'héritier de tous les mouvements nationalistes de l'entre-deux-guerres, fortement influencés par la montée des mouvements communistes, mais néanmoins fort peu indépendantiste, comme nous le verrons.

En mars 1946, deux de ces députés déposent un projet de loi demandant l'« indépendance dans le cadre de l'Union française ». Vincent Auriol, le président socialiste de l'Assemblée, refuse même de faire imprimer le texte ! « C'était un acte d'accusation contre la France et, en somme, un appel à la révolte », estime-t-il. L'administration coloniale tente en vain d'allumer un contre-feu face au MDRM, en créant le Parti des déshérités (PADESM). Pourtant, le MDRM est lui-même sérieusement contesté par une base qui ne voit pas comment sa politique pourrait changer les choses, même en étant certain de remporter les sénatoriales du 30 mars 1947.

La veille de ce scrutin, quelques centaines d'hommes armées de sagaies et de machettes attaquent des plantations européennes et même une base militaire. C'est le début d'une insurrection qui durera vingt et un mois et sera noyée, elle aussi, dans le sang : des dizaines de milliers de victimes là encore, même si, comme d'habitude, les chiffres sont controversés.

Le gouvernement Ramadier (un socialiste aussi, on n'y peut rien !) va totalement assumer la répression en jouant un jeu qui consiste à faire porter le chapeau du soulèvement au MDRM (dès le lendemain, ses dirigeants sont arrêtés et torturés). Roger Duveau (2), député de Madagascar de 1946 à 1958, déclare « l'organisation du Mouvement démocratique de rénovation malgache formation fasciste et raciste qui a pour but de chasser les Français pour ramener dans l'île la tyrannie d'autrefois ». Au conseil des ministres, celui des Colonies, Marius Moutet (encore un soc !) affirme que le MDRM est un parti « raciste et nationaliste qui [n'a] en vue que l'oppression par les Hova du reste de la population » côtière après élimination des Européens.

Pourtant, le MDRM n'était pas très chaud pour déclencher une insurrection : « Les événements du 30 mars apparaissent comme le fait d'éléments ou de groupes isolés de la population ayant agi spontanément sous la pression des souffrances endurées et des persécutions subies », a-t-il déclaré. Il avait même lancé des appels dans les villages, demandant d'éviter les violences. Il ne voulait pas d'insurrection ni d'indépendance hors du cadre de l'Union française… mais il fut le coupable tout trouvé. Le 30, les troupes coloniales s'emparent de Moramanga et y massacrent tous les habitants en une sorte d'Oradour malgache.

Il est nécessaire de resituer cette « crise malgache » dans le contexte politique de l'époque. Les communistes comptent cinq ministres dans le gouvernement d'union nationale de Daladier. Quelques jours avant que n'éclate l'insurrection, ces ministres avaient voté le déblocage de crédits nécessaires à l'envoi de troupes supplémentaires (les députés communistes s'étaient abstenus). En plus de Madagascar et du Vietnam, nous sommes à la veille d'une grave crise sociale, avec les fameuses grèves de 1947. Sur le plan international, c'est le raidissement de la guerre froide. L'union nationale avec des communistes n'a plus l'heur de plaire à Moscou, le PCF doit en tenir compte. La crise malgache constituera un prétexte de rupture. Les députés communistes vont refuser le projet de levée de l'immunité des trois députés malgaches (deux d'entre eux seront condamnés à mort avant d'être graciés, et ils ne seront libérés qu'avec l'indépendance en 1960).

Les premières grèves chez Renault accentuent le divorce. Ramadier pose la question de confiance que les communistes refusent de voter, si bien que le 5 mai 1947 les ministres PCF ne font plus partie du gouvernement. Dès le lendemain, plus d'une centaine de militants du MDRM emprisonnés dans des wagons sont mitraillés. Le 10, le mouvement est dissous à Madagascar.

Le revirement des communistes vis-à-vis de la politique menée dans l'île est purement conjoncturel. En effet, en juin 1947, au onzième congrès du PCF à Strasbourg, Maurice Thorez conclut : « A Madagascar, comme dans d'autres parties de l'Union française, certaines puissances étrangères ne se privent pas d'intriguer contre notre pays. » L'empire colonial français, hypocritement appelé « Union française », est défendu par le PCF. Dans les *Cahiers du communisme* d'avril 1945, on pouvait lire : « A l'heure présente, la séparation des peuples coloniaux avec la France irait à l'encontre des intérêts de ces populations. »

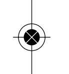
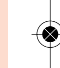
Un corps expéditionnaire de 30 000 hommes (qui utilise beaucoup de tirailleurs sénégalais) est envoyé sur place. L'armée française se livre à des exécutions sommaires, des tortures, des regroupements forcés de populations, des incendies de villages. Elle expérimente une nouvelle technique de guerre « psychologique » : des suspects sont jetés vivants d'un avion afin de terroriser les villageois de leur région. Ce qui fait écrire à Camus dans *Combat* : « Nous faisons ce que nous avons reproché aux Allemands de faire. »

Nous avons vu ce qu'il en était de la position de la SFIO. Le futur Président François Mitterrand se situe dans la même ligne : le 6 avril 1951, il déclarait, alors que des milliers de Malgaches pourrissaient dans les geôles de la France : « Je me déclare solidaire de celui de mes prédécesseurs sous l'autorité duquel se trouvait M. de Chevigné quand il était haut commissaire. Les statistiques manquent de précision, mais il semble que le nombre de victimes n'ait pas dépassé 15 000. C'est beaucoup trop encore, mais à qui la faute si ce n'est aux instigateurs et aux chefs de la rébellion ? »

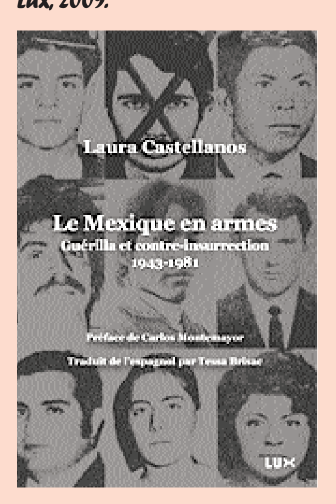
Il n'y a là qu'un processus continu et fidèle à la République de Jules Ferry, qui, lors d'un discours à la Chambre en 1885, déclarait : « Il n'y avait pas de négociation acceptable avec les Hova [la caste alors dominante à Madagascar] (…). Les traités de 1841 (…) nous donnent la protection des populations du nord de l'île. (…) L'honneur de la France exige que l'on ne se laisse pas jouer plus longtemps par un petit peuple barbare ; autrement, c'est la civilisation tout entière qui est compromise dans l'Extrême-Orient. (…) Notre politique coloniale (…) repose tout à la fois sur des principes économiques et sur des intérêts, sur des conceptions humanitaires de l'ordre le plus élevé, et sur des considérations politiques… »

JPD

(1) J. Péra, *Chroniques ordinaires du colonialisme français*, Acratie, 2002.
(2) Duveau sera secrétaire d'Etat à la France d'Outre-Mer sous le gouvernement Mendès-France puis à la Marine marchande sous Guy Mollet en 1956. Il préside ensuite le groupe UDSR de François Mitterrand.

Laura Castellanos
Le Mexique en armes
Guérilla et contre-insurrection 1943-1981
Lux, 2009.



Les éditions Lux poursuivent leur exploration du Mexique contemporain avec un nouvel ouvrage dû à une journaliste mexicaine. Courageuse et tenace, Laura Castellanos a, durant une décennie, multiplié les interviews de militants, compulsé les archives publiques enfin accessibles afin de faire la lumière sur ce qui fut la vie de milliers de Mexicains en armes, qu'ils soient paysans, instituteurs ou étudiants. Elle nous livre ainsi une page d'histoire longtemps occultée par le pouvoir, peu désireux de voir se rouvrir les périodes les plus noires de son histoire : celles durant lesquelles l'armée liquidait froidement guérilleros ou supposés tels, réprimait avec violence toute contestation sociale… tout en accueillant sur son sol des exilés de la gauche latino-américaine, tel Fidel Castro.

Tout d'abord elle nous met dans les pas de Ruben Jamarillo, assassiné froidement en 1962. Ancien compagnon d'armes de Zapata, Jamarillo est l'archétype du militant paysan mexicain, socialisant tout autant que profondément. La question de la terre est pour lui fondamentale. La réforme agraire, cette éternelle promesse faite aux gueux, ne le satisfait pas puisque le peon demeure toujours sous le joug des grands propriétaires terriens et des politiciens. Dans les années 1940 et 1950, les jamarillistes vont à plusieurs reprises prendre les armes pour défendre les intérêts des petits paysans mexicains. Prendre les armes pour témoigner de sa colère, et les déposer dès que semble apparaître un espoir de règlement politique pacifique du conflit. Car la grande force du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) réside dans sa capacité à « convertir » ses opposants en alliés, à les « intégrer » au jeu démocratique, à leur offrir des places. Parti clientéliste, social-démocrate, membre de l'Internationale socialiste, le PRI fait le jeu de l'oligarchie tout en entretenant un discours social « radical » et, dans les luttes factionnelles qui le déchirent, les candidats au pouvoir s'évertuent à gagner à eux les révoltés des villes et des campagnes.

Dans les années 1960, d'autres acteurs entrent en scène. Ce sont de jeunes intellectuels ruraux qui, souvent instituteurs, reçoivent les doléances des peones et les aident dans leur combat contre les grands propriétaires terriens. Galvanisés par la Révolution cubaine et la figure de Che Guevara, ces militants, comme Arturo Gamiz ou Genaro Vazquez, comprennent bien vite que la voie légale est incapable de transformer la situation politique et économique de leur pays, d'autant plus qu'ils se heurtent tout de suite à la répression, qu'elle soit le fait des forces armées ou des « gardes blanches » (paramilitaires à la solde des caciques). Une répression qui, très rapidement, devient massive et indiscriminée : l'armée liquide froidement aussi bien les guérilleros que les paysans qu'elles trouvent sur son chemin et qu'elles soupçonnent de les aider. C'est une politique de terreur qui sévit dans les campagnes en ébullition.

Parallèlement, la colère gronde également sur les campus. Les étudiants revendiquent, s'organisent, affrontent la police ou subissent ses coups comme lors des événements tragiques du printemps 1968 . De multiples groupes révolutionnaires font leur apparition, souvent formés par d'anciens militants des Jeunesses communistes qui ne se reconnaissent plus dans le modérantisme de leur organisation, s'affichent pro-Cubains ou pro-Chinois, mènent des actions de guérilla urbaine ou tentent d'installer des foyers révolutionnaires dans les campagnes. L'auteur a judicieusement inséré dans le livre un chronogramme des mouvements armés mexicains, ce qui permet de se repérer dans le maquis des organisations qui tantôt s'allient, tantôt s'écharpent et s'entre-déchirent. C'est ainsi tout un pan de la jeunesse mexicaine qui va verser dans la contestation sociale, radicale ou non. Et cet engagement, elle va en payer le prix : tortures systématiques, exécutions sommaires, disparitions. L'un des grands intérêts de cet ouvrage est de rappeler ce que furent les pratiques contre-insurrectionnelles du pouvoir mexicain, ce même pouvoir qui fait tout ce qu'il peut depuis pour que la « recherche de la vérité » ne se transforme en réquisitoire sur sa légitimité actuelle et passée. D'autant que depuis le 1er janvier 1994, du côté du Chiapas, des communautés en armes lui rappelle que la lutte armée est inscrite profondément dans la culture révolutionnaire du pays.

Patsy

Entre nos mains
de Mariana Otero
(France 2010).

Ce film projeté en une période critique et pleine d'espérance, qui n'est pas sans nous rappeler 95, nous touche de plein fouet.
Documentaire sur fond d'interview, il parvient en une heure et demie, à travers des personnalités d'ouvrières d'origine géographique et sociale, de combativité, de lucidité, d'âge divers, à envisager toutes les faces d'une construction exaltante et risquée : la constitution d'une coopérative pour éviter le licenciement probable - l'entreprise de lingerie où elles travaillent (qui évoque Aubade) étant en redressement judiciaire, avec la vague perspective d'un repreneur.
A travers les dialogues ou les monologues face à la caméra on voit évoluer chacune d'elles -l'engagement, grave, se prenant parfois après un refus apeuré, une marche arrière, des doutes quant aux risques financiers de l'investissement : un mois de salaire au départ.
Ce qui redonne courage, c'est de voir certaines de ces femmes, réticentes au début et parfois opposées au projet, prendre conscience des enjeux et faire confiance à un futur qu'elles pourront maîtriser. Le film construit formidablement une pédagogie de la résistance et de l'autogestion.
A force d'échanges et de réunions répétées, aussi de la vigilance et de la patience d'un délégué du personnel et d'un directeur adjoint gagnés à leur cause, ces femmes débroussaillent ce qui leur semblait flou, confus, imprudent. Beaucoup d'humour chez la plupart, et sur la réalité de leur condition, et sur la vulnérabilité et les ignorances afférentes.
Leur vraie victoire est de tenir tête au patron, lors d'une réunion générale où il leur propose un contre-projet : une division de la société en deux ; la coopérative dont il serait l'associé, et une autre qu'il continuerait à diriger, allant vanter à l'étranger la qualité des produits de la « scop ». Le bon sens de la plus jeune débusque l'entourloupe probable : « un patron reste un patron », relayé par celui d'une collègue : « ces gens-là ont besoin de diriger comme certains travailleurs redoutent la retraite » - l'interpellation du directeur par un de ses adjoints allant dans le même sens. Belle démonstration de l'intelligence et de la vaillance… de la base. Aucune tête syndicale, aucune directive. Au fur et à mesure que la lutte commune se fortifie, la vie change, les clivages des spécialisations disparaissent, on se parle, on se dit bonjour.
Ce film alertement mené, avec le minimum de questions de la part de la cinéaste, invisible, est aussi très esthétique : pensée et paroles circulent sur fond de manipulation de culottes et soutiens-gorge raffinés, dans une neutralité générale - produits du travail qui n'ont pas d'autre signification que le soin, voire l'amour apportés à son exécution : « j'aime mon entreprise » dit la plus âgée, épouse de fermier, qui tient à travailler hors de chez elle.Plus un gramme d'érotisme dans ces colifichets dont la frivolité rend plus sensible a contrario la gravité de la période.
Les plans fixes de mannequins de vitrines parés de ces sous-vêtements, dans l'antichambre de l'entreprise, renforcent ce contraste.
Courage, bonne humeur et sororité deviennent solidarité : nulle brusquerie à l'égard des hésitantes, de celles qui avouent n'y rien comprendre. On parlemente, on prend son temps.
Ce temps : celui du découpage de patrons et de piquage à la machine sur lesquels s'ouvre et se ferme le film, les ouvrières parviennent à en faire un temps vivant, de réflexion et de combat.
Le filmage de l'usine vide après leur départ, avec ses cartons entassés - signe d'un nouveau départ ou de fermeture définitive ?- évoque, et l'avenir suspendu, et le fait que c'est le corps et la compétence de ces femmes qui font marcher l'ensemble. Sans elles tout retombe à l'inertie, au dépérissement.
La fin, inspirée d'une réalité trop connue, et transcendée par une belle chanson retissant une chaîne entre les militantes, nous fait venir les larmes au yeux - peut-être pas tant de tristesse que de fraternité pour toutes celles et tous ceux qui luttent à armes inégales.

Marie-Claire Calmis



« Courant alternatif » n'est plus diffusé en kiosque

Un premier bilan

Voici un an, nous lancions une souscription devant nous permettre d'assumer financièrement :

- l'augmentation de la pagination du journal, de 28 à 32 pages (rappelons qu'il y a deux ans « CA » n'était qu'à 24 pages) ;
- le passage au tarif « rouge » permettant à nos abonné-e-s de recevoir « CA » rapidement ;
- l'accroissement de sa présence dans les lieux de diffusion de presse, qu'ils soient de type associatif ou commercial (Presstalis, ex-NMPP) – ce qui impliquait une hausse de son tirage.

Aujourd'hui, nous pouvons dresser un bilan très encourageant concernant les deux premiers points : « CA » paraît sur 32 pages depuis un an ; les abonné-e-s le reçoivent en moyenne 2 ou 3 jours après son envoi (même si la Poste, dans sa propagande commerciale, annonce « sous 24 heures »...) ; et, malgré l'augmentation du tirage, nous ne devrions pas avoir de dettes au 15 novembre 2010. Le nombre des abonnements a progressé de 15 % en un an. **Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui nous ont aidés.**

En revanche, nous avons pour l'instant échoué sur l'augmentation des lieux de diffusion.
Le réseau de librairies/kiosques « alternatif » est trop faible ; et, lorsqu'il existe, c'est la « croix et la bannière » pour que ces lieux nous paient, à quelques exceptions près, les exemplaires vendus par leur soin ! La plupart du temps, il faut qu'une personne, militante ou sympathisante ou simplement abonnée, suive ce type de dépôt, bien sympathique par ailleurs.
C'est pour cette raison qu'en 1990 nous avions décidé de recourir aux NMPP (devenues depuis Presstalis), afin d'être présents dans des kiosques et des librairies. Depuis cette date, on s'était maintenu bon an mal an. En octobre 2009, nous avons augmenté le tirage du journal – en nous appuyant sur les ventes du numéro d'été qui est diffusé en plus grand nombre –, avec l'espoir d'augmenter les ventes proportionnellement au nombre d'exemplaires déposés. Il n'en fut rien ! Bien au contraire : « CA » a été diffusé dans des lieux où les touristes sont nombreux en période estivale, au détriment des lieux où les gens vivent ! C'est ainsi qu'il n'a existé pour lui, pendant un an, aucun point de vente dans un rayon de 50 km autour de Lyon, Toulouse, Grenoble, Tours... Si vous habitiez Limoges, vous deviez vous rendre à Bourganeuf, dans la Creuse, pour l'acheter en librairie ! Autres exemples : vous pouviez le trouver sans problème au cœur de la Vendée en plein hiver, mais pas à Poitiers ni à Nantes ! Malgré tous nos efforts, nous n'avons pas réussi à avoir la moindre prise sur cette diffusion aberrante.

Du passé faisons...

Nous savions que le réseau Presstalis était en crise et qu'une restructuration sévère s'annonçait. Elle est en train de s'effectuer. Sans entrer dans les détails, nous avons reçu un courrier de Presstalis, au début de septembre, nous annonçant les implications de cette restructuration : le coût de distribution de « CA » sera maintenant supérieur à nos ventes et le solde de nos comptes deviendra par conséquent débiteur ! Nous ne sommes pas les seuls à avoir reçu cette lettre-type : toute la presse ayant une faible diffusion commerciale (inférieure à 5 000 exemplaires) est concernée, et dans quelques mois beaucoup de titres auront ainsi disparu des kiosques et librairies alimentés par Presstalis – sauf quelques-uns qui auront accepté une compensation sous forme de (toute petite) subvention par l'Etat (c'est prévu !). Bref, c'est la vieille péréquation mise en place à la Libération, et censée permettre à toutes les publications, même les plus modestes, d'être distribuées, qui disparaît. Et c'est dans la logique du système. Nous quittons donc

Pour une nouvelle « formule » de « Courant alternatif » dès janvier 2011 !

Des perspectives

Après bien des discussions et en tenant compte des avis et critiques de nos lecteurs et lectrices, nous avons pour projet de changer la formule de « CA ». Pour le rendre plus lisible, nous avons décidé de choisir un format plus grand, un maquettage plus aéré... tout en maintenant le nombre de signes par page. Les essais sont concluants ! D'autre part, la page 2 sera complètement rénovée ; et notre logo de une est en cours de transformation. Le titre, bien sûr, restera le même ; mais, comme vous pouvez dès maintenant le constater, « CA » n'est plus « édité par l'OCL » : il est devenu un « mensuel anarchiste-communiste », appellation plus conforme à notre identité politique.

Ce projet se concrétisera en janvier 2011 – mais dès novembre 2010 « Courant alternatif » ne sera plus en kiosques. Le nombre d'exemplaires vendus chaque mois par Presstalis n'était pas à ce point élevé que nous ne puissions le compenser par un peu d'effort militant concernant la diffusion de « CA » – c'était surtout les numéros spéciaux et le numéro d'été qui se vendaient par ce réseau. Signalons à ce propos que deux numéros spéciaux sont en chantier : un spécial « Ecole » qui paraîtra en début d'année et un « Luttes de libération nationale », réalisé avec *Offensive*, qui sortira en mai – ces deux numéros étant compris dans l'abonnement.

Il nous faut en tout cas compenser la perte des ventes qui étaient assurées par Presstalis par de nouveaux abonnements. Nous allons, certes, renforcer la vente militante, que nous avions un peu négligée ces derniers temps ; mais...

Nous appelons aussi celles et ceux qui achetaient « CA » en kiosques plus ou moins régulièrement s'abonner dès maintenant. En vous abonnant ou en vous réabonnant, vous pouvez également abonner une personne (ou plusieurs...) de votre choix pour 18 euros. Vous pouvez également aider « CA » en nous signalant des librairies ou des lieux près de chez vous qui accepteraient de le diffuser directement, par dépôt chaque mois.

Une seule adresse :
OCL/Egregore, BP 1213, 51058 Reims cedex.